



Rapport annuel

2000 • 2001



FONDATION DE LA FAUNE
DU QUÉBEC

Politique d'octroi de contrats

La Fondation de la faune du Québec dispose, dans son règlement de régie interne, d'une politique relative à l'octroi de contrats. Cette politique a été appliquée au cours de l'exercice 2000-2001 et l'on peut en obtenir le texte en adressant une demande écrite à la Fondation.

Application de la Loi sur la protection des non-fumeurs

La Fondation s'est conformée aux dispositions de la Loi sur la protection des non-fumeurs en interdisant l'usage du tabac dans les endroits prévus par la loi.

En page couverture, la photo du colibri est de Robert Morin ; celle de la grenouille léopard est une gracieuseté de Canards Illimités.

Québec, juillet 2001

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Fondation de la faune du Québec pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2001.

Le dépôt de ce rapport constitue l'étape annuelle finale du processus de gestion par résultats dans lequel la Fondation s'est engagée pour l'année 2000-2001.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre responsable
de la Faune et des Parcs,



Guy Chevette



Québec, juillet 2001

Monsieur Guy Chevette
Ministre responsable de la Faune et des Parcs
700, boulevard René-Lévesque Est, 29^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de la Fondation de la faune du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2001.

Ce rapport s'inscrit dans le nouveau cadre de gestion par résultats adopté par la Fondation. Il fait état des résultats obtenus dans l'atteinte des objectifs fixés dans son plan triennal d'activité 2000-2003.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du conseil d'administration,



Rodrigue Biron

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Déclaration du président-directeur général | 1 |
| Message du président du conseil d'administration | 3 |
| Message du président-directeur général | 3 |
| 1 Présentation de la Fondation de la faune du Québec | 4 |
| 1.1 Constitution | 4 |
| 1.2 Fonctions et pouvoirs | 4 |
| 1.3 Secteurs d'activité | 4 |
| 1.3.1 L'aide technique et financière | 4 |
| 1.3.2 L'acquisition d'habitats fauniques | 4 |
| 1.3.3 La collecte de fonds | 5 |
| 1.4 Encadrement administratif | 5 |
| 1.4.1 L'octroi d'aide financière | 5 |
| 1.4.2 Les effectifs | 5 |
| 1.4.3 La protection des renseignements personnels | 5 |
| 2 Orientations stratégiques et priorités | 6 |
| 2.1 Orientations stratégiques | 6 |
| 2.2 Priorités | 6 |
| 3 Faits saillants 2000-2001 | 7 |
| 4 Résultats de l'exercice 2000-2001 | 9 |
| 4.1 Projets d'habitats fauniques | 9 |
| 4.1.1 Fonds consacrés aux interventions fauniques | 9 |
| 4.1.2 Interventions en milieu forestier | 10 |
| 4.1.3 Soutien des espèces autres que les salmonidés | 11 |
| 4.1.4 Entretien des aménagements en milieu aquatique | 12 |
| 4.1.5 Milieux urbain et périurbain | 13 |
| 4.1.6 Milieu agricole | 14 |
| 4.2 Soutien de la pêche et de la relève | 15 |
| 4.3 Collecte de fonds et partenariat d'affaires | 16 |
| 4.4 Autres activités | 17 |
| 5 Perspectives 2001-2002 | 18 |
| États financiers | 19 |
| Principaux donateurs et partenaires de la Fondation | 27 |

Déclaration du président-directeur général

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relevaient de ma responsabilité au 31 mars 2001. Cette responsabilité porte sur l'exactitude et l'intégrité des données ainsi que sur la fiabilité des résultats qui sont présentés au regard des objectifs approuvés par le conseil d'administration de la Fondation de la faune du Québec.

À ma connaissance, le Rapport annuel 2000-2001

- décrit fidèlement les secteurs d'activité, les orientations stratégiques et les priorités ;
- indique le niveau d'atteinte des objectifs fixés dans la planification stratégique en fonction des indicateurs de performance préétablis ;
- présente des données exactes et fiables qui couvrent l'ensemble des activités de la Fondation.

La direction a maintenu, tout au cours de l'exercice financier, conformément à son mandat, des systèmes de contrôle interne et d'information de gestion de façon à permettre, dans la mesure du possible, une saine gestion de ses opérations et une reddition de comptes eu égard aux engagements inscrits à son plan triennal d'activité 2000-2003.

Je suis satisfait des pratiques et des méthodes qui ont été utilisées pour produire l'information véhiculée dans ce rapport annuel approuvé par le conseil d'administration.

Le président-directeur général de la
Fondation de la faune du Québec,



Bernard Beaudin

Sainte-Foy, le 6 juillet 2001



En couverture de ce rapport, Dominic Carbonneau, alors âgé de six ans, découvre les plaisirs de la pêche dans un étang qui a toutes les allures d'une mine d'or.

La photographie est une gracieuseté de son père, Réal D. Carbonneau.

Message du président du conseil d'administration

Des jeunes citoyens qui pêchent, en ville, dans des cours d'eau restaurés. Des organismes qui voient à protéger des milieux fragiles pour assurer la pérennité de la sauvagine. Des hommes et des femmes qui bénéficient du programme Emplois-nature et qui prennent de l'expérience pour accéder au marché du travail tout en donnant un bon coup de pouce aux organismes de faune. Une faune qui suscite le partenariat et qui rallie les intérêts parfois divergents... Ce ne sont là que quelques-unes des réalisations concrètes de la Fondation de la faune au cours de la dernière année pour assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine faunique du Québec.

Des lieux de pêche pour les citoyens

Conformément à ses orientations d'intervention en milieu urbain, la Fondation a octroyé une aide financière de 100 000 \$ sur deux ans à la Ville de LaSalle pour la protection et la création d'habitats fauniques au parc des Rapides de LaSalle. Notons que la Fondation utilise ce site depuis quelques années comme lieu de pêche pour son programme Pêche en herbe à Montréal. Ce programme favorise la pêche chez les jeunes et connaît un succès indéniable. En effet, près de 22 000 jeunes ont déjà été initiés et nous prévoyons que 35 000 jeunes le seront d'ici 2002.

C'est aussi avec beaucoup de succès que la Fondation a organisé, les 8 et 9 juillet 2000, avec l'aide de tous les partenaires du monde de la faune, la première Fête de la pêche, événement national annuel permettant à toutes et à tous de pêcher sans permis. Cette première de la Fête de la pêche a attiré plus de 25 000 participants. Enfin, les premières bases d'une stratégie d'intervention en milieu urbain ont été jetées au cours de la dernière année financière.

Des milieux fragiles mieux protégés

Depuis 1988, la Fondation a acquis 2 800 hectares d'habitats fauniques menacés. Soucieuse d'assurer une protection adéquate de ces sites, elle favorise leur prise en charge par des organismes locaux. Pour aider ces gestionnaires de sites protégés, elle a consenti au cours de l'exercice 2000-2001, 98 000 \$ à 11 organismes locaux qui assument des responsabilités de gestion de sites protégés dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. L'aide a été rendue possible grâce à une contribution de 49 000 \$ d'Habitat faunique Canada.



Des emplois en région pour les personnes économiquement démunies

En matière d'engagement social et économique, le programme Emplois-nature de la Fondation a été reconduit pour une quatrième année par le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail avec une subvention de 959 000 \$. Ainsi, ce sont 51 nouveaux emplois qui seront créés pour aider 26 organismes du milieu à réaliser leurs projets fauniques. Depuis le début du programme, ce sont 4,5 millions de dollars qui ont été consacrés à la création d'emplois à vocation faunique permettant ainsi à de nombreux projets de prendre forme ou de se concrétiser plus rapidement. De plus, l'expérience de travail et la formation acquises représentent, pour les participants au programme, des atouts majeurs pour accéder au marché du travail.

Des partenaires dynamiques

Grâce aux idées, à la détermination et aux efforts d'un vaste réseau de partenaires préoccupés par la conservation et l'utilisation des ressources fauniques, la Fondation a soutenu, au cours du dernier exercice, près de 500 projets et a consacré, pour leur réalisation, environ 4 millions de dollars. Cet investissement a produit un effet multiplicateur important entraînant des investissements totaux de 16,0 millions de dollars pour la faune.

Le soutien des initiatives des organismes du milieu, les jeunes et les aînés qui bénéficient ensemble de lieux de pêche de qualité de plus en plus accessibles, des emplois qui profitent aux gens et à la faune, des centaines de partenaires qui trouvent des solutions, des entreprises privées qui apportent leur contribution financière pour la sauvegarde de nos habitats fauniques, ce sont là de bonnes indications que la Fondation de la faune joue pleinement son rôle et poursuit avec succès sa mission. Ainsi, je tiens à souligner le travail effectué par toute l'équipe de la Fondation.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Rodrigue Biron'. The signature is fluid and cursive, written over a light blue background.

Rodrigue Biron

Message du président-directeur général

La principale raison d'être de la Fondation de la faune du Québec est de veiller à la conservation et à la mise en valeur des habitats de la faune sur l'ensemble du territoire québécois. La réalisation de cette mission demande une approche partenariale basée sur la recherche de solutions concrètes qui appellent la conviction et le travail d'une armée d'organismes, de bénévoles, de scientifiques voués à la protection de la faune.

Rallier les intérêts et augmenter les ressources financières

Pour accomplir sa mission, la Fondation de la faune a également le devoir de rallier les intérêts des utilisateurs des ressources, qu'ils soient pêcheurs, chasseurs, trappeurs, observateurs, avec ceux des grandes, moyennes et petites entreprises appelées elles aussi à contribuer financièrement à la protection et à la conservation des habitats fauniques. La dernière année financière a donc été marquée par une réorganisation administrative visant à accorder la priorité à la collecte de fonds. Les effets de cette restructuration se font déjà sentir.

Consolider les programmes existants

Ainsi, une vaste campagne de relance de la carte affinité Nature VISA Desjardins a été mise en place. Trois nouveaux visuels ainsi qu'une carte OR ont été offerts à nos membres et il ne fait aucun doute que cette opération est couronnée de succès. La dernière année constitue, en effet, notre meilleure performance des cinq dernières années avec un taux de renouvellement qui s'est établi à 92,6 % et le recrutement de 328 nouveaux adhérents, portant le total à plus de 4 500 détenteurs.

Conclure un partenariat d'affaires au bénéfice de la faune aviaire

Au cours de la dernière année, la Fondation a conclu une entente de cinq ans avec Nutrite Hydro Agri Canada. L'entreprise, qui a mis en marché une nouvelle gamme de produits pour oiseaux « Sanctuaire des oiseaux », s'est associée au programme Faites la cour aux oiseaux de la Fondation. En achetant ces produits pour oiseaux, graines, arbustes et vivaces, des milliers de Québécois peuvent facilement contribuer à la protection de la faune du Québec, puisque Nutrite retourne un pourcentage du produit des ventes à la Fondation de la faune.

Mettre en œuvre un fonds dédié aux espèces nordiques du Québec

La dernière année financière a également vu naître le Fonds pour les espèces nordiques, dont l'objectif est d'augmenter significativement le niveau d'investissement dans les régions nordiques du Québec. Ce nouveau fonds offre la particularité



unique de permettre le financement direct de projets concrets, tout en faisant la promotion des entreprises qui se distinguent au chapitre de la protection des habitats fauniques et de l'environnement nordique. À titre de partenaire fondateur, la compagnie forestière Kruger est au premier rang des entreprises ayant déjà adhéré au fonds.

Les actions soutenues par le fonds seront orientées autour de trois axes. On y trouve la recherche scientifique, notamment celle effectuée pour accroître l'intégration forêt-faune ; « On ne peut gérer que ce que l'on connaît ». Un deuxième axe vise le transfert technologique vers les travailleurs du Nord, ce qui permettra une compréhension et une application sur le terrain des nouvelles connaissances. Enfin, conformément à la mission de la Fondation, des efforts seront fournis sur le travail concret en matière d'habitats fauniques par le soutien d'organismes locaux, comme les communautés autochtones et les pourvoyeurs du Nord, préoccupés par la préservation des activités de prélèvement ou la protection des espèces menacées.

Soutenir le partenariat

En matière de soutien financier, la Fondation a financé des projets de grande importance, notamment concernant l'aménagement intégré forêt-faune en forêt privée. L'octroi d'une aide de 125 000 \$ servira à soutenir la mise en œuvre des plans de protection et de mise en valeur sur le territoire de douze agences régionales de mise en valeur de la forêt privée.

Afin d'acquiescer des connaissances sur les habitats aquatiques du réservoir Gouin et d'assurer le développement durable de ce vaste territoire par un meilleur contrôle de l'effort de pêche, 120 000 \$ sur une période de trois ans ont été consentis à la Corporation de gestion du réservoir Gouin.

Ce ne sont que quelques projets qui vous invitent à prendre connaissance des résultats obtenus au cours de la dernière année financière. Ces résultats, nous les devons au soutien que nous recevons des organismes gestionnaires de projets, des chasseurs, des pêcheurs, des trappeurs, des souscripteurs, des détenteurs de la carte Nature VISA Desjardins, des collectionneurs du timbre pour la conservation et des partenaires financiers de l'entreprise privée qui ont la volonté de devenir eux-mêmes des protecteurs des habitats fauniques du Québec.

Le président-directeur général,



Bernard Beaudin

1

Présentation de la Fondation de la faune du Québec

Après avoir constaté la perte d'importantes superficies d'habitats humides et la dégradation de la qualité des habitats aquatiques et terrestres, et afin de promouvoir la mise en valeur des ressources fauniques qui engendraient alors une activité économique estimée à 620 millions de dollars, le gouvernement du Québec créait, le 15 juin 1984, la Fondation de la faune du Québec.

1.1 Constitution

Constituée en vertu du chapitre V de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, la Fondation de la faune du Québec est une personne morale à but non lucratif, mandataire du gouvernement, qui relève du ministre responsable de la Faune et des Parcs. La Fondation est reconnue, depuis 1987, comme un organisme de charité enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est donc habilitée à délivrer des reçus pour usage fiscal. Dès 1988, la Fondation a obtenu l'assurance d'un financement stable et récurrent provenant de contributions versées par tous les pêcheurs sportifs, les chasseurs et les trappeurs du Québec.

La Fondation est administrée par un conseil d'administration formé de treize membres nommés par le gouvernement, lesquels représentent le secteur de la faune, celui de la forêt, la grande industrie, le monde des affaires, etc. Elle intervient sur l'ensemble du territoire québécois à partir d'un bureau central situé dans la communauté urbaine de Québec.

1.2 Fonctions et pouvoirs

La Fondation a pour fonction de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat. Les principaux pouvoirs qui lui sont conférés par la loi pour réaliser son mandat sont :

- de solliciter et de recevoir des dons, des legs, des subventions ou d'autres contributions ;
- d'acquérir, de louer ou d'aliéner des biens ou des droits réels sur des biens et d'y effectuer des travaux ;
- de fournir de l'aide financière ou technique afin de conserver ou de mettre en valeur la faune ou son habitat ;
- de conclure des ententes dans le cadre de ses fonctions.



1.3 Secteurs d'activité

Conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, la Fondation a développé des champs d'activité qui traduisent son rôle et sa spécificité en tant que fondation.

1.3.1 L'aide technique et financière

Depuis le début de ses activités en 1988, la Fondation s'est orientée vers le soutien des initiatives des organismes du milieu. Aussi, pour favoriser la mise sur pied de projets, la Fondation conseille et accompagne les promoteurs dans la conception, la réalisation et le suivi de leurs projets. La rédaction et la diffusion de guides d'aménagement, la tenue de séances de formation, l'organisation d'ateliers, la réalisation de projets de démonstration sont autant de moyens privilégiés. À eux seuls, ces moyens ne pourraient cependant pas permettre la réalisation de projets qui nécessitent des investissements importants, d'où l'aide apportée sous forme de financement.

Au cours de l'exercice 2000-2001, l'aide technique et financière de la Fondation a porté sur trois aspects :

- la conservation et la mise en valeur des habitats fauniques ;
- la création d'emplois liés à la faune ;
- le soutien de la pêche et de la relève.

Les clientèles de la Fondation dans ce secteur d'activité sont nombreuses et diversifiées. Plus de 700 organismes partenaires ont déjà traité avec la Fondation. Ce sont principalement :

- les gestionnaires de territoires fauniques (zecs, pourvoies...);
- les associations de chasse et de pêche ;
- les organismes de conservation ;
- les propriétaires d'habitats fauniques ;
- les municipalités et leurs organismes ;
- les institutions d'enseignement et de recherche ;
- les ministères et les organismes gouvernementaux.

1.3.2 L'acquisition d'habitats fauniques

Outre le soutien financier des projets de partenaires locaux qui désirent préserver des habitats fauniques, la Fondation a pris sous sa responsabilité l'acquisition d'habitats prioritaires d'importance nationale, principalement les habitats des zones humides identifiées dans le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, dans le Fonds pour la restauration de l'habitat du poisson et dans le Plan Saint-Laurent Vision 2000.



Les activités

En assumant cette responsabilité d'agir comme maître-d'œuvre des acquisitions d'habitats fauniques au Québec, la Fondation s'engage non seulement à détenir des titres de propriété, mais aussi à garantir la gestion et la surveillance à long terme de ces actifs. Pour ce faire, elle s'est dotée d'un fonds des immobilisations.

1.3.3 La collecte de fonds

La Fondation tire la majeure partie de ses revenus d'une contribution obligatoire des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs, dont le montant est établi par le gouvernement. C'est pour compléter ce financement et pour que les utilisateurs de la faune soient solidement appuyés par d'autres donateurs dans leurs efforts pour maintenir et améliorer les habitats fauniques que la Fondation a mis au point divers mécanismes de collecte de fonds et des partenariats d'affaires qui visent les individus, les PME et les grandes entreprises, les fondations privées, les ministères et les organismes publics.

1.4 Encadrement administratif

La Fondation dispose d'une grande flexibilité dans l'organisation de ses activités. Trois règlements encadrent l'ensemble de ses interventions : un règlement de régie interne qui précise les pouvoirs respectifs du conseil d'administration et du président-directeur général, et les modalités d'exercice de ces pouvoirs, notamment en ce qui concerne l'octroi de contrats, et deux règlements soumis à l'approbation du gouvernement, soit le règlement concernant les demandes d'aide financière et celui sur le plan d'effectifs, la nomination et la rémunération des employés de la Fondation.

1.4.1 L'octroi d'aide financière

Deux éléments caractérisent le processus d'octroi d'aide financière de la Fondation : premièrement, l'existence de programmes d'aide qui facilitent la tâche aux promoteurs de projets – conditions d'admissibilité, barèmes de financement, etc. – et qui permettent de sélectionner les meilleurs projets et de traiter équitablement l'ensemble des demandes, notamment en les soumettant pour évaluation à des comités constitués de spécialistes extérieurs à la Fondation ; deuxièmement, la réception et l'analyse de toute demande relative aux habitats fauniques, qu'il s'agisse de répondre à une situation d'urgence ou plus simplement de concrétiser une bonne idée qui concerne les habitats fauniques, mais qui ne s'inscrit dans aucun programme.

1.4.2 Les effectifs

Au 31 mars 2001, la Fondation compte, outre la fonction de président-directeur général, quinze postes à temps complet. Onze sont des postes réguliers autorisés en vertu du plan d'effectifs et quatre sont des postes de nature occasionnelle associés à la réalisation de projets spéciaux.

Par ailleurs, la Fondation a complété un processus de réorganisation interne visant à consacrer un maximum de ressources pour la création de nouveaux partenariats d'affaires et pour accroître les revenus de collecte de fonds. L'analyse et la redéfinition des tâches de l'ensemble du personnel ont conduit à la mise en place, à l'automne 2000, d'une unité responsable des partenariats d'affaires et de la collecte de fonds.

1.4.3 La protection des renseignements personnels

Les actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour la protection des renseignements personnels sont la création d'un comité de protection des renseignements personnels ainsi que l'information et la sensibilisation du personnel de la Fondation.

La priorité d'action pour l'exercice 2001-2002 en matière de protection des renseignements personnels portera sur la conformité des profils d'accès aux renseignements nominatifs relativement aux exigences contenues dans la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.



Prélèvement de scurpion américain au Marais à scurpion de la rivière Ha ! Ha !

2 Orientations stratégiques et priorités

Annuellement, la Fondation établit, dans un plan triennal d'activité, ses orientations stratégiques et ses priorités en matière tant de protection et de mise en valeur des habitats fauniques que de financement de ses activités.

2.1 Orientations stratégiques

Les orientations stratégiques de la Fondation s'appuient sur des valeurs communes à un grand nombre de partenaires privés et gouvernementaux, à savoir : la diversité biologique, le partenariat, le développement régional et la création d'emplois.

Pour l'exercice 2000-2001, les orientations retenues en matière d'habitats fauniques visaient à :

- protéger et à mettre en valeur les habitats nécessaires au développement de la faune dans son ensemble, tant les espèces prélevées que celles qui ne le sont pas ou dont la situation est préoccupante, et ce, notamment près des zones de concentration humaine ;
- canaliser les énergies vers la prise de responsabilités accrues par les propriétaires privés, les organismes du milieu et les administrations locales, et à intégrer, dans la réalisation des activités humaines, les éléments fauniques essentiels au développement durable des ressources ;
- étendre son partenariat avec les organismes privés et gouvernementaux, et à soutenir les organismes du milieu de la faune dans la réalisation de leurs initiatives en matière d'habitats fauniques ;
- diversifier les interventions sur les plans faunique et géographique afin d'accroître l'utilisation de l'ensemble des ressources par tous les groupes d'utilisateurs.



Par ailleurs, en matière de collecte de fonds et de partenariat d'affaires, les activités de la Fondation ont été orientées pour diversifier ses sources de financement afin de maintenir la stabilité et la récurrence des revenus nécessaires pour soutenir ses interventions fauniques.

2.2 Priorités

Dès le début de ses activités, la Fondation a bénéficié de contributions importantes provenant des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs. En 1988, les besoins estimés étaient considérables, mais le savoir-faire en matière de protection et de mise en valeur des habitats fauniques était peu développé ou peu connu, et les initiatives des groupes locaux plutôt timides. Les efforts ont alors été orientés en priorité vers l'accroissement des interventions fauniques, stratégie qui a porté fruit et a permis au partenariat de progresser à un rythme accéléré, soit 13 % de croissance annuelle moyenne de 1991 à 2001.

Or, depuis quelques années, la Fondation ne dispose plus de ressources suffisantes pour répondre à l'ensemble des demandes qui lui sont soumises, et ce, malgré une augmentation des contributions des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs de près d'un million de dollars en 1997. La priorité pour la Fondation est donc d'accroître et de consolider ses sources de financement autonomes que ce soit en instaurant des mécanismes de contributions auprès d'autres utilisateurs de la faune et des habitats, en associant davantage de partenaires et de corporations à des projets ou à des programmes d'intervention ou en concevant de nouveaux moyens de recueillir des contributions du public.

Deux priorités ont marqué les activités de l'exercice 2000-2001 :

- la consolidation des interventions fauniques dans les territoires fauniques et forestiers et un réalignement partiel vers les milieux agricoles et les zones les plus densément peuplées du Québec afin que les actions sur le terrain renforcent la notoriété de la Fondation et lui permettent d'obtenir des appuis accrus de la part tant des individus que des corporations ;
- l'accroissement des efforts consacrés à la collecte de fonds et à la recherche de partenariats d'affaires afin d'obtenir les fonds supplémentaires essentiels pour poursuivre la croissance des activités.

3 **Faits saillants** **2000-2001**



Les activités

Globalement, les activités de la Fondation, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2001, ont été équivalentes à celles des années antérieures. Abstraction faite des projets de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail qui ont diminué de 60 % pour se chiffrer à 763 200 \$, les dépenses régulières ont progressé de 6,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Utilisation des fonds en 2000-2001

| Type d'activité | Sommes versées | | Variation par rapport à 1999-2000 |
|------------------------------------|------------------------|--------------|-----------------------------------|
| | En milliers de dollars | % | % |
| Projets d'habitats | 2 377,4 | 50,0 | 10,1 |
| Création d'emplois – FLCP* | 763,2 | 16,1 | -60,5 |
| Acquisition et gestion de terrains | 185,9** | 3,9 | -18,9 |
| Soutien à la pêche et à la relève | 617,6 | 13,0 | 16,5 |
| Collecte de fonds | 354,8 | 7,5 | -14,3 |
| Administration | 452,3 | 9,5 | 5,9 |
| Total | 4 751,2 | 100,0 | -16,5 |

* Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail.

** Excluant les sommes investies dans l'acquisition de terrains dont la Fondation est propriétaire et qui sont capitalisées à son actif immobilier.

Il convient de noter que les dépenses consacrées aux projets d'habitats, au cours de l'exercice 2000-2001, concernent des projets qui ont été acceptés entre 1995 et 2001. Les délais de planification et de mise en œuvre des projets, de même que les échéances de réalisation souvent étalées sur plusieurs années, font en sorte qu'environ 50 % des subventions versées au cours d'une année sont imputables à des projets acceptés durant les années précédentes.

L'exercice 2000-2001 est caractérisé par :

- 3,94 millions de dollars consacrés aux projets fauniques ;
- 495 projets soutenus financièrement :
 - 222 projets d'habitats ;
 - 77 projets de création d'emplois ;
 - 18 projets de protection d'habitats ;
 - 178 projets relatifs à la pêche et à la relève ;
- 1,51 million de dollars de revenus autonomes autres que les contributions obligatoires des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs.



La rivière Les Escoumins

Provenance des fonds en 2000-2001

| Provenance | Revenus encaissés | | Variation par rapport à 1999-2000 |
|-------------------------------|------------------------|--------------|-----------------------------------|
| | En milliers de dollars | % | % |
| Contribution des utilisateurs | 2 986,8 | 66,4 | -2,3 |
| Création d'emplois – FLCP* | 738,4 | 16,4 | -60,9 |
| Contribution des partenaires | 182,2 | 4,0 | -7,9 |
| Collecte de fonds | 456,9 | 10,2 | -6,9 |
| Intérêts et autres | 132,8 | 3,0 | -23,0 |
| Total | 4 497,1 | 100,0 | -22,5 |

* Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail.

En plus des sommes versées pour soutenir la réalisation de projets, les nouvelles demandes reçues, évaluées et acceptées annuellement constituent un indicateur important du niveau d'activités et de l'intérêt des partenaires de la Fondation pour ses programmes d'aide financière.

Ainsi, au cours de l'exercice 2000-2001, la Fondation a accepté 353 nouveaux projets d'intervention et 2,77 millions de dollars ont été réservés pour leur réalisation. Le coût total de réalisation de ces projets est estimé à environ 12,5 millions de dollars, soit des investissements totaux de 4,5 \$ pour chaque dollar souscrit par la Fondation.

Répartition des subventions et des projets par volet d'intervention en 2000-2001

En milliers de dollars



Tous les projets acceptés au cours de l'exercice ont contribué à l'atteinte des objectifs de la Fondation afin de répondre au mieux à la croissance des besoins en matière d'habitats fauniques, à l'intérêt des acteurs du domaine et à l'apparition de nouveaux partenaires, de nouveaux concepts de gestion et de nouvelles structures.

4 Résultats de l'exercice 2000-2001



Les activités

La Fondation a adopté, pour l'exercice 2000-2001, une gestion axée sur les résultats. Toutefois, considérant son champ d'activité, les véritables résultats de ses interventions et de ses programmes en matière d'interventions fauniques, de recrutement de nouveaux adeptes et de collecte de fonds ne se traduiront qu'à long terme par un accroissement des ressources fauniques et de leur utilisation, et en matière de collecte de fonds par la récurrence et la stabilité des contributions.

Les résultats énoncés ci-après pour chacun des huit objectifs fixés à son plan triennal d'activité 2000-2003 sont donc des résultats intermédiaires qui peuvent être qualifiés facilement à court ou moyen terme.

4.1 Projets d'habitats fauniques

En matière d'aide financière et technique offerte aux partenaires pour la réalisation de projets fauniques, la Fondation s'est donné, pour l'exercice 2000-2001, quatre objectifs qui concernent

l'ampleur des fonds consacrés aux interventions fauniques, les interventions en milieu forestier et le milieu aquatique. Deux autres objectifs se rapportent à la planification des actions en milieu urbain et périurbain et en milieu agricole

4.1.1 Fonds consacrés aux interventions fauniques

Le contexte

La Fondation a toujours accordé la priorité au soutien des interventions fauniques de ses partenaires en y consacrant le maximum des fonds disponibles. Grâce à l'amélioration de la performance de la collecte de fonds, à l'accroissement des revenus provenant d'autres sources de financement et au contrôle des dépenses, la Fondation entend consacrer, bon an mal an, aux interventions fauniques un montant équivalent aux contributions reçues des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs.

Les résultats

| Objectif | Résultat 2000-2001 | Commentaires |
|--|---|--|
| Consacrer aux interventions fauniques une somme équivalente aux contributions reçues des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs en 2000-2001 | Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2001, 98,8 % des sommes reçues des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs ont été affectés à des projets fauniques. | L'objectif qui vise à réinvestir, bon an mal an, dans des projets fauniques chaque dollar reçu des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs demeure atteint à moyen terme. Pour la période triennale 1998-2001, la Fondation a investi 100,5 % des sommes reçues des utilisateurs dans des projets fauniques. Le recul observé est attribuable essentiellement à la réduction des activités de protection des habitats du fonds des immobilisations. |
| Objectif non atteint | | |



Évolution des sommes consacrées aux interventions fauniques - 1998-2001

En milliers de dollars

| | 1998 1999 | 1999 2000 | 2000 2001 | Total | |
|--|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Contribution des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs | 3 022,0 | 3 056,7 | 2 986,8 | 9 065,5 | |
| Projets fauniques financés par les revenus annuels | Fonctionnement | 2 911,8 | 2 957,3 | 2 876,7 | 8 763,8 |
| | Immobilisations | 150,2 | 119,4 | 74,9 | 344,5 |
| | Total | 3 062,0 | 3 076,7 | 2 951,6 | 9 108,3 |
| % des contributions investi dans les projets | 101,3 | 100,7 | 98,8 | 100,5 | |

4.1.2 Interventions en milieu forestier

Le contexte

L'aménagement intégré et durable des forêts, la certification forestière et la révision du régime forestier sont parmi les principaux facteurs qui contribuent actuellement à une réorganisation des pratiques forestières et favorisent l'intégration forêt-faune.

La Fondation a adopté, en 1997, une stratégie d'intervention en milieu forestier qui vise à y accroître ses interventions et à atteindre un meilleur équilibre dans l'affectation des contributions des chasseurs et des trappeurs. Elle vise à mieux répondre aux besoins et à appuyer les efforts des acteurs du milieu forestier dans la réalisation de projets bénéfiques pour la faune.

Les résultats

| Objectif | Résultat 2000-2001 | Commentaires |
|--|---|--|
| La Fondation accroîtra d'au moins 50 % ses investissements en milieu forestier pour atteindre une somme de 475 000 \$ pour l'exercice 2002-2003. | La Fondation a versé 331 600 \$ pour des projets pour la faune terrestre et aviaire en milieu forestier en 2000-2001, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente. | Il est à noter que les engagements pris par la Fondation au cours de l'exercice 2000-2001 pour soutenir de nouveaux projets en milieu forestier se sont accrus de 22,4 % pour atteindre 529 000 \$. L'accroissement substantiel des engagements, dont la réalisation sera étalée sur plusieurs années, constitue un autre indice de l'atteinte de l'objectif en 2002-2003. |
| Objectif triennal en voie d'être atteint | | |

La grande majorité des sommes réservées au milieu forestier en 2000-2001 a été affectée à des projets de mise en valeur des habitats fauniques. Les projets les plus significatifs concernent :

- le soutien offert aux agences de mise en valeur des forêts privées pour leur permettre d'intégrer un volet faunique et biodiversité à leur plan de protection et de mise en valeur (PPMV) ;
- un projet d'aménagement intégré forêt-faune réalisé par le Conseil de la nation huronne-wendat dans le secteur Tourilli de la réserve faunique des Laurentides ;
- le soutien de la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs dans leurs efforts pour intégrer les besoins fauniques dans les plans quinquennaux d'aménagement forestier applicables sur le territoire des zecs.

Évolution des interventions en milieu forestier - 1998-2001

| En milliers de dollars | | | |
|--|--------------|--------------|--------------|
| | 1998 1999 | 1999 2000 | 2000 2001 |
| Subventions totales versées | 2 545,7 | 2 196,3 | 2 502,5 |
| Milieu forestier | 282,3 | 298,8 | 331,6 |
| Accroissement des interventions en milieu forestier | - | 5,8 % | 11,0 % |

Répartition des projets et des sommes réservées au milieu forestier en 2000-2001

En milliers de dollars



Mise en valeur des habitats :
42 projets
420,6 \$



Sensibilisation et formation :
3 projets
13,6 \$

Acquisition de connaissances :
4 projets
95,2 \$



Les activités

4.1.3 Soutien des espèces autres que les salmonidés

Le contexte

Au cours des années passées, la Fondation a consacré des efforts importants pour réaliser des interventions pour les salmonidés. Ainsi, moins de 10 % des subventions ont été consacrées à des espèces autres que les salmonidés. Or, ces espèces présentes principalement dans le sud et l'ouest de la province sont souvent les plus accessibles. À preuve, elles représentaient en 1995, 47 % des captures et plus de 50 % des jours de pêche réalisés au Québec.

Bien que la problématique relative à certaines de ces espèces semble davantage liée à la gestion de leur exploitation qu'à des besoins d'intervention en matière d'habitats fauniques, la Fondation a néanmoins jugé pertinent de leur accorder une attention particulière. Elle escompte ainsi améliorer la qualité des habitats des espèces autres que les salmonidés et favoriser le recrutement de nouveaux adeptes de la pêche à ces espèces qui sont présentes près des grands bassins de population.

| Les résultats | | |
|---|--|---|
| Objectif | Résultat 2000-2001 | Commentaires |
| <p>La Fondation accroîtra les investissements qu'elle consacre aux espèces autres que les salmonidés, principalement présentes dans l'ouest de la province, pour les porter à 20 % des subventions consacrées au milieu aquatique d'ici le 31 mars 2003.</p> | <p>Au cours de l'exercice 2000-2001, quatorze projets relatifs aux habitats des espèces autres que les salmonidés ont été acceptés et 264 300 \$ ont été réservés pour leur réalisation, soit 29,2 % de l'ensemble des sommes réservées pour l'ensemble des projets aquatiques.</p> | <p>Un projet majeur de restauration du parc des Rapides par la Ville de LaSalle (100 000 \$) a été accepté. Sans ce projet, les subventions octroyées pour les espèces autres que les salmonidés auraient néanmoins représenté 20,4 % du total des projets aquatiques.</p> |
| Objectif atteint | | |

Les principaux projets acceptés par la Fondation au cours de l'année 2000-2001 et relatifs aux espèces autres que les salmonidés sont :

- évaluation de la qualité de l'habitat et de la productivité des frayères d'esturgeon jaune dans la rivière l'Assomption par la Corporation de l'aménagement de la rivière l'Assomption ;
- le soutien de la Corporation de gestion du réservoir Gouin dans ses efforts de préservation et d'aménagement des habitats du doré jaune.

Répartition des projets et sommes réservées pour des projets aquatiques en 2000-2001

En milliers de dollars

Mise en valeur des habitats :
50 projets
723,0 \$

Sensibilisation et formation :
3 projets
13,0 \$

Acquisition de connaissances :
6 projets
93,6 \$

Protection des habitats :
1 projet
75,0 \$



| Investissements pour les espèces autres que les salmonidés | | | |
|---|-------------|-------------|-------------|
| <i>En milliers de dollars</i> | 1998 | 1999 | 2000 |
| | 1999 | 2000 | 2001 |
| Subventions pour les espèces aquatiques | 985,2 | 1 205,3 | 904,6 * |
| Subventions autres que pour les salmonidés | 80,8 | 171,1 | 264,3 |
| % autres que pour les salmonidés | 8,2 | 14,2 | 29,2 |

* Incluant un projet de 100 000 \$ – Parc des Rapides de LaSalle.

4.1.4 Entretien des aménagements en milieu aquatique

Le contexte

La Fondation consacre annuellement plus d'un million de dollars pour soutenir des projets d'aménagement aquatique. Pour s'assurer que ces travaux donnent les résultats escomptés sur les populations de poissons, elle a organisé, en octobre 1998, un séminaire sur l'évaluation de travaux d'aménagement ou de protection d'habitats aquatiques. Ce forum, qui réunissait près de 70 spécialistes, a mis en évidence l'importance d'un entretien adéquat. Depuis, des modifications ont été apportées au programme d'Amélioration de la qualité des habitats aquatiques pour améliorer cet aspect et pour inculquer aux promoteurs l'importance de l'entretien des aménagements aquatiques.



Les résultats

Objectif

La cible à atteindre pour l'exercice 2002-2003 : 80 % des projets d'aménagement aquatique réalisés au cours des trois années précédentes devront faire l'objet d'un entretien annuel.

Résultat 2000-2001

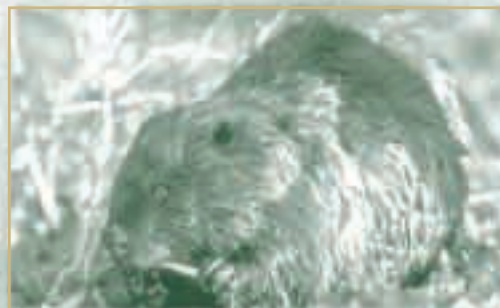
Au cours de l'exercice 2000-2001, la Fondation a mis en place le processus de suivi des rapports d'entretien et un système d'information de gestion qui permettront de s'assurer de l'atteinte de l'objectif en 2002-2003.

Commentaires

La Fondation a ajouté à ses critères d'analyse des projets en milieu aquatique un élément afin de tenir compte des efforts faits par les promoteurs de projets pour entretenir leurs aménagements fauniques. Au besoin, d'autres mesures incitatives pourront être adoptées.

Objectif triennal en voie d'être atteint

La population de castors, en expansion au Québec, a des effets négatifs sur les aménagements aquatiques et entraîne un accroissement des coûts d'entretien des aménagements réalisés (seuils, échelles à poisson, etc.). Afin d'appuyer les efforts de ses partenaires promoteurs de projets aquatiques, la Fondation a amorcé, en 2000-2001, la réalisation d'un guide sur l'aménagement et la gestion du territoire en fonction de la présence du castor. Ce guide est réalisé en collaboration avec plusieurs organismes publics et privés spécialisés dans ce domaine. À l'automne 2001, l'on pourra se procurer le guide qui définira, notamment, des solutions pratiques aux problèmes occasionnés par les castors.





Les activités

4.1.5 Milieux urbain et périurbain

Le contexte

Soucieuse d'assurer une protection adéquate aux habitats fauniques subsistants en milieux urbain et périurbain, de restaurer les habitats endommagés, de sensibiliser les citoyens à l'importance des habitats et de favoriser la pratique des activités récréatives reliées à la faune, la Fondation a consacré, au cours des dernières années, des ressources importantes pour favoriser la réalisation de projets fauniques en milieux urbain et périurbain.

Au cours des prochaines années, elle compte appuyer sa stratégie de collecte de fonds sur des interventions mieux ciblées et plus visibles dans les milieux urbain et périurbain afin d'y accroître sa notoriété auprès des citoyens qui représentent un important potentiel de financement.

Les résultats

| Objectif | Résultat 2000-2001 | Commentaires |
|--|---|---|
| Se doter d'une stratégie d'intervention en milieux urbain et périurbain pour le 31 mars 2001. | Un projet de stratégie a été déposé à la Société de la faune et des parcs du Québec en mars 2001 pour s'assurer d'une harmonisation et de la complémentarité de nos actions. | Le projet sera soumis pour consultation aux représentants des partenaires fauniques et municipaux en mai 2001 pour être déposé pour approbation au conseil d'administration au plus tard à l'automne 2001. |
| Objectif non atteint | | |

Au cours de l'exercice 2000-2001, la Fondation a poursuivi ses investissements en milieux urbain et périurbain. Elle a accepté dix-neuf nouveaux projets totalisant des subventions de près de 300 000 \$.

Les projets les plus importants acceptés en 2000-2001 concernent :

- la restauration et la mise en valeur du parc des Rapides par la Ville de LaSalle, au bénéfice de 25 espèces de poissons présentes dans le fleuve Saint-Laurent, un site utilisé pour recruter de nouveaux adeptes aux activités de pêche ;
- l'intégration d'une capsule « Faites la cour aux oiseaux » dans chacune des treize émissions de la série télévisée 1-888-OISEAUX diffusée sur les ondes de Radio-Canada ;
- la production et la distribution par la Fondation d'une quatrième brochure incitant les citoyens à aménager leur arrière-cour pour les oiseaux.



Ce dernier projet constitue un bel exemple d'appui à la stratégie de collecte de fonds de la Fondation. La grande visibilité de la brochure auprès du public a permis d'y associer cinq partenaires majeurs : Nutrite Hydro Agri Canada, Hydro-Québec, Nikon, Parcs Québec et les Éditions versico-lores (Fleurs, Plantes et Jardins).

En plus de contributions financières de 38 000 \$, soit 86 % des coûts de réalisation du projet, ce partenariat s'est étendu à la distribution de 225 000 des 300 000 brochures produites.

4.1.6 Milieu agricole

Le contexte

Les cours d'eau en milieu agricole ont subi les effets d'une agriculture de plus en plus intensive et ont perdu, dans bien des cas, leur potentiel faunique en raison de la pollution diffuse, de l'érosion, etc. Depuis quelques années, grâce aux programmes d'aide à l'emploi et à la faveur de l'intérêt croissant des producteurs agricoles pour les questions environnementales, la conservation des sols et la gestion intégrée des ressources, la Fondation a soutenu la réalisation de plusieurs projets aquatiques en milieu agricole.

Certains d'entre eux, réalisés en collaboration avec les producteurs agricoles et leurs conseillers, ont démontré leur valeur didactique et sont devenus de véritables projets démonstrateurs.

Ces milieux fauniques à proximité des zones urbaines et périurbaines sont facilement accessibles pour l'utilisation des ressources fauniques. La Fondation entend y mener des actions sur les habitats qui favoriseront le recrutement de nouveaux adeptes des activités de pêche et de chasse.

Les résultats

Objectif

Adopter, avant le 31 mars 2001, une stratégie d'intervention dans les cours d'eau en milieu agricole et déposer un projet d'entente agriculture-faune relative à la conservation des habitats aquatiques d'ici le 31 mars 2002.

Résultat 2000-2001

Au 31 mars 2001, un premier document d'orientation, justifiant l'importance d'intervenir dans les cours d'eau en milieu agricole et précisant le rôle de la Fondation, a été soumis aux principaux acteurs des domaines faunique et agricole pour avis et suggestions.

Commentaires

Afin d'assurer l'harmonisation de la stratégie de la Fondation en milieu agricole avec celle de la Société de la faune et des parcs du Québec, l'adoption de cette stratégie a été reportée d'un an.

Objectif non atteint



Consciente de l'urgence de conserver et de restaurer des habitats à fort potentiel en périphérie du territoire urbanisé et d'y accroître l'offre d'activités récréatives liées à la faune, la Fondation a poursuivi, en 2000-2001, ses efforts de sensibilisation auprès des acteurs du monde agricole et des producteurs.

Les interventions les plus significatives acceptées en 2000-2001 sont :

- le soutien de la MRC de Kamouraska pour la mise en œuvre d'un projet de gestion intégrée du bassin versant de la rivière Kamouraska ;
- le soutien des efforts de l'Union québécoise pour la conservation de la nature visant le développement de pratiques agro-environnementales au Québec.



Les activités

4.2 Soutien de la pêche et de la relève

Le contexte

Le ministère de l'Environnement et de la Faune a constitué, en 1994, un fonds alimenté par une contribution spéciale des pêcheurs, en vue d'augmenter l'offre de poissons par des ensemcements en milieux urbain et périurbain et de recruter de nouveaux adeptes de la pêche.

Le fonds soutient deux volets d'activité :

- le volet « Pêche en ville », qui permet de financer des projets d'ensemencement reçus, sélectionnés et suivis par la Société de la faune et des parcs du Québec. La Fondation a consacré 378 500 \$ en 2000-2001 pour soutenir les 140 projets retenus ;

- le volet « Pêche en herbe » vise, quant à lui, le recrutement de nouveaux adeptes de la pêche auprès des jeunes, et consiste à recevoir des groupes durant une journée pour les initier à la pêche et les sensibiliser à la faune et aux habitats fauniques ; chaque jeune reçoit alors un ensemble de pêche, un cahier éducatif et un certificat « Pêche en herbe ». La Fondation consacre annuellement 160 000 \$ à ce volet.

Au cours des quatre premières années du programme Pêche en herbe, la Fondation et ses partenaires ont initié plus de 20 000 jeunes à la pêche. Et ce n'est qu'un début.

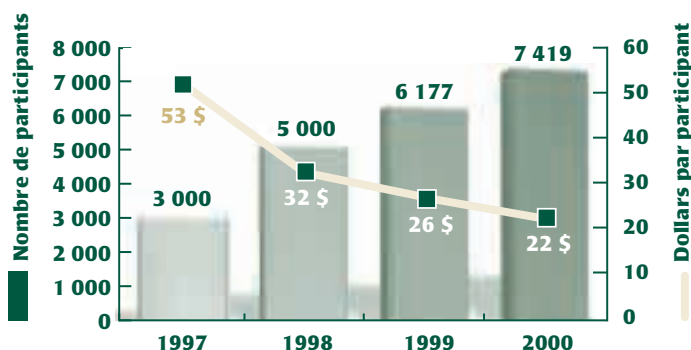
Les résultats

| Objectif | Résultat 2000-2001 | Commentaires |
|---|--|--|
| Initier 20 000 jeunes à la pêche au cours de la période 2000-2003 (maintien du budget de 160 000 \$ par année). | Au cours de l'année 2000-2001, 7 400 jeunes ont été initiés à la pêche et ont reçu leur certificat « Pêche en herbe » qui leur permettra de pêcher sans permis de pêche jusqu'à l'âge de 18 ans. | La Fondation, en collaboration avec les partenaires fauniques nationaux et 145 organismes locaux, a organisé la première Fête de la pêche qui a accueilli plus de 25 000 participants les 8 et 9 juillet 2000. |
| Objectif triennal en voie d'être atteint | | |

Au total, 7 419 jeunes ont bénéficié d'une journée d'activité Pêche en herbe, soit 20 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent. Le coût moyen par participant a été réduit de 26 \$ à 22 \$ grâce au partenariat accru des organismes locaux.

Soixante-huit projets soumis par des organismes locaux de toutes les régions du Québec ont été sélectionnés et soutenus pour la réalisation d'une activité Pêche en herbe. Près de 5 000 jeunes ont ainsi été initiés à la pêche par des partenaires locaux.

Progression du nombre de participants de 1997 à 2001



Les marchands Canadian Tire du Québec ont participé à l'expansion du programme en offrant une commandite de 15 500 \$.

Provenance des participants en 2000-2001

Régions
4 398
ou 59,3 %



Québec
1 256 ou 16,9 %

Montréal
1 765 ou 23,8 %

4.3 Collecte de fonds et partenariat d'affaires

Le contexte

La collecte de fonds constitue pour la Fondation la deuxième plus importante source de revenus après la contribution des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs.

Depuis 1988, les activités de collecte de fonds ont engendré des revenus bruts totaux de près de 5,7 millions de dollars.

Les principales activités et programmes sont :

- le timbre pour la conservation des habitats fauniques offert aux collectionneurs et au public depuis 1988 et qui constitue un produit unique au Canada, notamment par la diversité des espèces qui y sont représentées ;

- la carte Nature VISA Desjardins, carte de crédit affinité émise par VISA Desjardins, grâce à laquelle la Fondation reçoit une remise pour chaque détenteur ainsi qu'une ristourne sur la valeur totale des transactions effectuées avec la carte ;
- le partenariat d'affaires qui repose sur le parrainage par des entreprises de projets d'intervention faunique de grande envergure, sur le versement de redevances et sur la commandite d'événements, de projets ou de documents qui ont un bon potentiel médiatique ;
- l'adhésion, les dons et les autres contributions qui découlent d'activités-bénéfice, de campagnes de sollicitation, etc.

Les résultats

| Objectif | Résultat 2000-2001 | Commentaires |
|--|---|---|
| Engendrer, au cours de l'année 2000-2001, un revenu net de collecte de fonds de 125 000 \$ avec un rendement d'au moins 1,35 \$ de revenus par dollar dépensé. | Les revenus nets de la collecte de fonds pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 sont de 102 100 \$ pour un rendement de 1,29 \$ de revenus par dollar dépensé. | Même si l'objectif fixé n'a pas été atteint, les indicateurs ont progressé de façon significative. Les revenus nets de l'année 2000-2001 ont été de 33 % supérieurs à ceux de l'exercice précédent et le rendement s'est accru de près de 10 %. |
| Objectif non atteint | | |

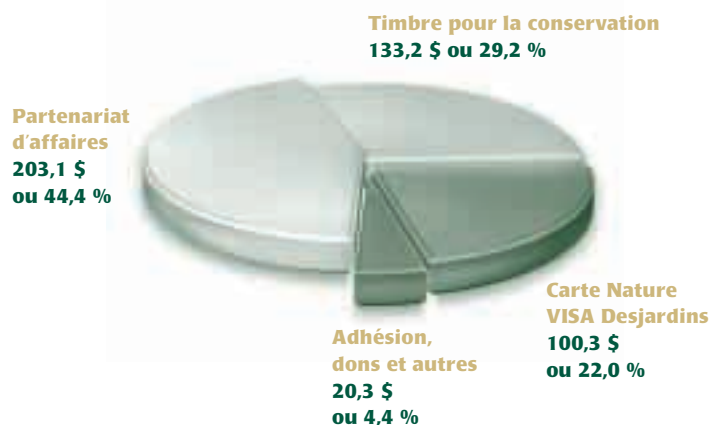
L'apport des activités et des programmes aux revenus de la collecte de fonds est variable. Alors que le partenariat d'affaires a constitué la principale source de revenus de la collecte de fonds avec 209 100 \$, c'est la carte Nature VISA Desjardins qui a engendré le meilleur rendement avec un revenu net de 61 300 \$, soit 2,57 \$ de revenu pour chaque dollar dépensé.

Évolution de la collecte de fonds

| En milliers de dollars, de 1997 à 2001 | Revenus | Dépenses | Rendement Revenus/dépenses |
|--|---------|----------|-------------------------------|
| 1997-1998 | 534,9 | 407,8 | 1,31 |
| 1998-1999 | 367,1 | 293,8 | 1,25 |
| 1999-2000 | 490,6 | 413,8 | 1,19 |
| 2000-2001 | 456,9 | 354,8 | 1,29 |

Apport des programmes de collecte de fonds en 2000-2001

En milliers de dollars





Les activités

4.4 Autres activités

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2001, la Fondation est intervenue dans de nombreux autres secteurs d'activité pour soutenir des projets de création d'emplois, pour favoriser le maintien de la biodiversité, pour restaurer des habitats aquatiques endommagés et pour aider les gestionnaires de sites protégés.

Emplois-nature

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, gestionnaire du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, a accepté, en mars 2001, de poursuivre pour une quatrième année consécutive son soutien au programme Emplois-nature de la Fondation. Grâce à une contribution supplémentaire de 960 000 \$, la Fondation pourra aider 26 partenaires du milieu en soutenant la création d'une cinquantaine d'emplois au bénéfice de personnes économiquement démunies, prestataires de la sécurité du revenu.

Biodiversité

La Fondation a poursuivi, en 2000-2001, sa contribution aux efforts et aux engagements gouvernementaux en matière de préservation de la biodiversité. Une aide financière de 187 400 \$ a été réservée pour soutenir la réalisation de dix-sept projets relatifs aux habitats d'espèces dont la situation est jugée préoccupante ou de celles qui ne sont pas prélevées. Le coût total de réalisation de ces projets est estimé à 1,23 million de dollars.

Les projets les plus significatifs sont :

- la caractérisation de sites d'hibernation de chauves-souris, l'aménagement d'une quinzaine de sites prioritaires et la réalisation d'un guide d'aménagement par la firme Envirotel inc. ;
- l'étude et l'aménagement, par l'Université de Montréal, de trois sites de ponte utilisés par cinq espèces de tortues de la rivière des Outaouais.

Aide aux gestionnaires de sites protégés

Depuis le début de ses activités, la Fondation a acquis ou soutenu l'acquisition de 2 800 hectares d'habitats fauniques essentiellement des milieux humides. Bien qu'elle assume d'emblée ses responsabilités de propriétaire, la Fondation a toujours privilégié la participation des organismes locaux dans la conservation et la mise en valeur des sites protégés.

Au cours de l'année 2000-2001, neuf gestionnaires locaux ont ainsi bénéficié d'une aide totale de 90 000 \$ pour assurer la surveillance et la gestion d'autant de sites, y implanter des activités éducatives et récréatives prévues aux plans de mise en valeur et y installer l'équipement nécessaire. Habitat faunique Canada a partagé le financement de ce programme avec la Fondation.

Faune-secours

La Fondation a complété, au cours du dernier exercice, les engagements qu'elle avait contractés dans le cadre du programme Faune-secours, programme lancé à l'automne 1996 pour financer la réalisation de travaux de restauration des habitats, des aménagements ou des infrastructures fauniques endommagés par les pluies diluviennes de juillet 1996. À terme, grâce aux 800 400 \$ investis par la Fondation, le programme a permis de réaliser 55 projets au coût total de 1,92 million de dollars.

Ce phénomène climatique a causé des effets négatifs majeurs aux populations de poissons et aux habitats fauniques des régions touchées. Toutefois, grâce aux efforts des organismes du milieu, à l'action rapide et ciblée de la Fondation et à son soutien financier, plusieurs plans d'eau sont de nouveau accessibles aux pêcheurs sportifs.



5 Perspectives 2001-2002

Pour le prochain exercice, la Fondation maintiendra ses orientations stratégiques et ses priorités d'intervention en matière d'habitats fauniques. Elle intensifiera ses actions en milieux forestier, agricole et urbain dans un contexte de préservation de la biodiversité, de développement durable des ressources et de participation accrue des propriétaires aux efforts de conservation et de mise en valeur. Elle consolidera ses interventions sur les habitats des espèces fauniques, prélevées ou non, qui sont présentes dans les zones périurbaines et agricoles. Enfin, elle accentuera les efforts afin de recruter un plus grand nombre de nouveaux adeptes aux activités de chasse et de pêche et d'atténuer la désaffection des Québécoises et des Québécois pour ces activités récréatives.

Soucieuse d'améliorer sans cesse son action, la Fondation a adhéré au nouveau cadre de gestion gouvernementale et a déterminé des objectifs à atteindre.

Les principaux thèmes retenus pour 2001-2002 sont les mêmes que ceux de l'exercice précédent, à savoir :

- réinvestir un maximum de fonds dans les interventions fauniques ;
- accroître le soutien de projets en milieu forestier ;
- accentuer l'entretien des aménagements aquatiques réalisés au cours des années antérieures ;
- augmenter les sommes consacrées aux espèces aquatiques autres que les salmonidés ;

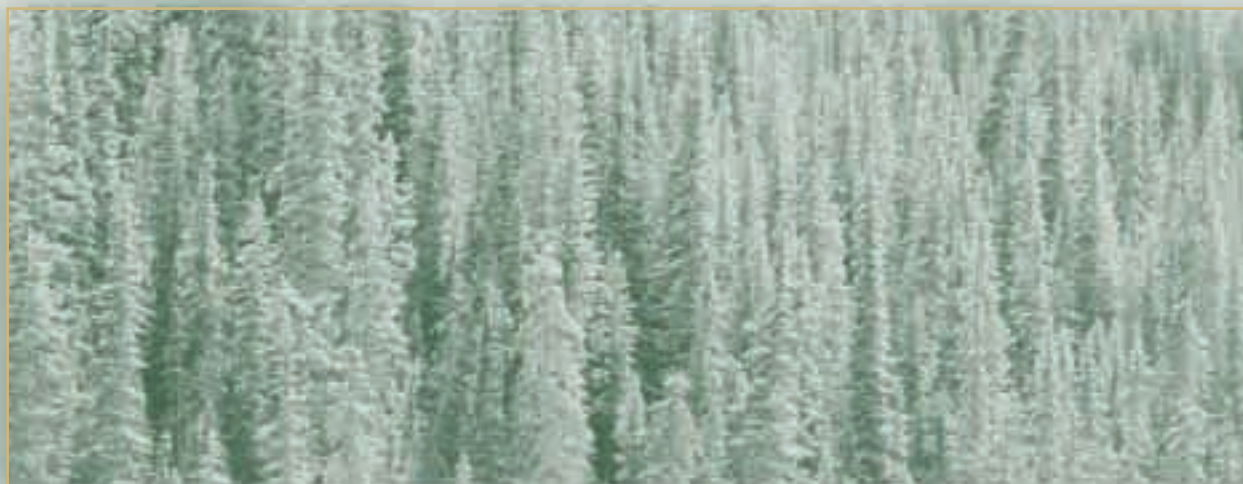
- adopter et mettre en application une stratégie d'intervention en milieux urbain et périurbain ;
- adopter une stratégie d'intervention en milieu agricole ;
- initier un plus grand nombre de jeunes à la pêche.

En matière de collecte de fonds, la Fondation accentuera ses efforts en vue d'accroître tant les revenus engendrés que le rendement obtenu sur ses investissements dans ce domaine. L'implantation du Fonds pour les espèces nordiques et la consolidation des partenariats d'affaires sont les deux préoccupations majeures pour l'exercice 2001-2002.



www.especesnordiques.com

**Pour sauver les espèces nordiques,
un fonds créé par la
Fondation de la faune du Québec**



Rapport de la direction

Les états financiers de la Fondation de la faune du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Fondation conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.

Le président-directeur général,



Bernard Beaudin
Sainte-Foy, le 5 juin 2001

Rapport du vérificateur



États
financiers

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Fondation de la faune du Québec au 31 mars 2001 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2001, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

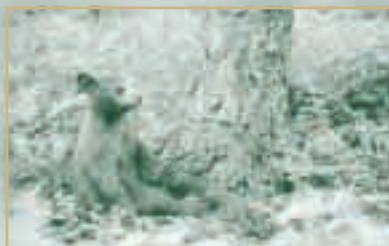


Guy Breton, FCA
Québec, le 5 juin 2001

Résultats et évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mars 2001

| | Fonds de fonctionnement | | Fonds des immobilisations | |
|--|-------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|
| | 2001 | 2000 | 2001 | 2000 |
| PRODUITS | | | | |
| Contributions perçues sur les permis de pêche, de chasse et de piégeage | 2 986 777 \$ | 3 056 725 \$ | - \$ | - \$ |
| Contributions du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail | 738 385 | 1 886 764 | - | - |
| Collectes de fonds (note 3) | 456 896 | 490 624 | - | - |
| Contributions de partenaires | 128 439 | 161 691 | 53 747 | 36 210 |
| Intérêts | 53 984 | 63 145 | 21 109 | 35 006 |
| Don de terrain | - | - | - | 48 200 |
| Revenus divers | 57 703 | 26 061 | - | - |
| | <u>4 422 184</u> | <u>5 685 010</u> | <u>74 856</u> | <u>119 416</u> |
| CHARGES (note 4) | | | | |
| Coût des projets fauniques | 2 994 968 | 2 688 840 | 185 894 | 229 269 |
| Coût des projets de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail | 763 168 | 1 934 197 | - | - |
| Frais de collectes de fonds | 354 816 | 413 843 | - | - |
| Frais d'administration | 452 330 | 427 064 | - | - |
| | <u>4 565 282</u> | <u>5 463 944</u> | <u>185 894</u> | <u>229 269</u> |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES | (143 098) | 221 066 | (111 038) | (109 853) |
| SOLDES DE FONDS AU DÉBUT | 1 379 486 | 1 163 854 | 2 769 148 | 2 873 567 |
| Transferts interfonds | <u>(1 418)</u> | <u>(5 434)</u> | <u>1 418</u> | <u>5 434</u> |
| SOLDES DE FONDS À LA FIN | <u>1 234 970 \$</u> | <u>1 379 486 \$</u> | <u>2 659 528 \$</u> | <u>2 769 148 \$</u> |



Bilan

au 31 mars 2001

| | 2001 | | | 2000 |
|--|-------------------------|---------------------------|---------------------|---------------------|
| | Fonds de fonctionnement | Fonds des immobilisations | Total | Total |
| ACTIF | | | | |
| À court terme | | | | |
| Encaisse | 6 095 \$ | 2 074 \$ | 8 169 \$ | 39 815 \$ |
| Dépôts à terme | 590 000 | 280 000 | 870 000 | 1 090 000 |
| Intérêts courus | 41 024 | 9 188 | 50 212 | 30 236 |
| Obligations échéant en deçà d'un an | - | - | - | 194 637 |
| Débiteurs (note 7) | 282 611 | 12 969 | 295 580 | 563 467 |
| Stocks | 30 689 | - | 30 689 | 31 063 |
| Frais payés d'avance | 10 095 | 21 037 | 31 132 | 27 522 |
| | <u>960 514</u> | <u>325 268</u> | <u>1 285 782</u> | <u>1 976 740</u> |
| Placements (note 6) | 400 000 | - | 400 000 | 400 000 |
| Collection d'œuvres d'art | 90 205 | - | 90 205 | 80 205 |
| Immobilisations (note 8) | 7 981 | 2 336 260 | 2 344 241 | 2 344 339 |
| | <u>1 458 700 \$</u> | <u>2 661 528 \$</u> | <u>4 120 228 \$</u> | <u>4 801 284 \$</u> |
| DÉPÔTS - PROJETS FAUNIQUES (note 5) | | | | |
| PASSIF | | | | |
| À court terme | | | | |
| Créditeurs et frais courus | 173 900 \$ | 2 000 \$ | 175 900 \$ | 303 022 \$ |
| Produits reportés | 10 703 | - | 10 703 | 12 996 |
| Contributions reportées (note 9) | 39 127 | - | 39 127 | 336,632 |
| | <u>223 730</u> | <u>2 000</u> | <u>225 730</u> | <u>652 650</u> |
| SOLDES DE FONDS : | | | | |
| Investis dans une collection | 90 205 | - | 90 205 | 80 205 |
| Investis en immobilisations | 7 981 | 2 336 260 | 2 344 241 | 2 344 339 |
| Affectations à des projets fauniques (note 10) | 1 136 784 | 144 745 | 1 281 529 | 1 437 002 |
| Solde disponible | - | 178 523 | 178 523 | 287 088 |
| | <u>1 234 970</u> | <u>2 659 528</u> | <u>3 894 498</u> | <u>4 148 634</u> |
| | <u>1 458 700 \$</u> | <u>2 661 528 \$</u> | <u>4 120 228 \$</u> | <u>4 801 284 \$</u> |



États financiers

ENGAGEMENTS (note 12)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2001

| | 2001 | | | 2000 |
|---|-------------------------|---------------------------|--------------|--------------|
| | Fonds de fonctionnement | Fonds des immobilisations | Total | Total |
| Activités d'exploitation | | | | |
| Rentrées de fonds | | | | |
| Contributions-utilisateurs, partenaires, clients et membres | 3 499 607 \$ | 65 828 \$ | 3 565 435 \$ | 3 690 945 \$ |
| Contributions du Fonds de lutte contre la pauvreté et autres contributions gouvernementales | 826 895 | - | 826 895 | 2 020 956 |
| Intérêts reçus | 32 205 | 22 911 | 55 116 | 108 904 |
| Sorties de fonds | | | | |
| Contributions aux projets Fournisseurs et membres du personnel | (2 989 936) | (94 000) | (3 083 936) | (3 777 610) |
| Intérêts versés | (876) | - | (876) | (839) |
| Flux (utilisés pour les) provenant des activités d'exploitation | (319 861) | (110 267) | (430 128) | 280 511 |
| Activités d'investissement | | | | |
| Acquisitions d'œuvres d'art | (10 000) | - | (10 000) | (11 500) |
| Acquisitions d'immobilisations | (6 155) | - | (6 155) | (18 446) |
| Produit d'alinéation d'immobilisations | - | - | - | 10 251 |
| Flux utilisés pour les activités d'investissement | (16 155) | - | (16 155) | (19 695) |
| Activités de financement | | | | |
| Encaissement de placements | - | 194 637 | 194 637 | - |
| Transfert interfonds | (1 418) | 1 418 | - | - |
| Flux provenant des (utilisés pour les) activités de financement | (1 418) | 196 055 | 194 637 | - |
| (Diminution) augmentation des espèces et quasi-espèces | (337 434) | 85 788 | (251 646) | 260 816 |
| Espèces et quasi-espèces au début | 933 529 | 196 286 | 1 129 815 | 868 999 |
| Espèces et quasi-espèces à la fin * | 596 095 \$ | 282 074 \$ | 878 169 \$ | 1 129 815 \$ |

* Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse et les dépôts à terme.

Notes complémentaires

31 mars 2001

1. CONSTITUTION, FONCTIONS ET FINANCEMENT

La Fondation de la faune du Québec, corporation sans but lucratif instituée par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (L.R.Q., chapitre C-61.1) a pour fonctions de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat.

Une contribution pour le financement de la Fondation, dont le montant est fixé par règlement du gouvernement, est perçue et versée à la Fondation par la Société de la faune et des parcs du Québec sur les permis de pêche, de chasse et de piégeage vendus.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Fondation ont été préparés par la direction de la Fondation selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Le fonds de fonctionnement rend compte des opérations courantes de la Fondation.

Le fonds des immobilisations rend compte des opérations afférentes aux acquisitions de terrains et de droits d'aménagement à des fins de protection des habitats fauniques. L'actif net de la Fondation, autre que les terrains, droits d'aménagement et immobilisations est réservé à l'acquisition d'immobilisations pour la Fondation ou pour des tiers et au paiement des frais afférents. Ces immobilisations ne peuvent être aliénées, en tout ou en partie, sans l'accord des partenaires qui ont contribué à leur acquisition. Ce fonds constitue donc un fonds affecté.

Constatation des apports

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés aux immobilisations sont constatés à titre de produits du fonds des immobilisations.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont souscrits.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations Équipements

Les équipements sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux de 20 % et 33 1/3 %.

Terrains

Les terrains sont comptabilisés au coût, à l'exception de ceux reçus à titre gratuit qui sont comptabilisés, à la date d'acquisition, à leur valeur marchande estimative ou à une valeur basée sur leur évaluation municipale.

Droits d'aménagement

Les droits d'aménagement détenus en vertu d'actes de servitude faunique sont comptabilisés au coût. Ils ne sont pas amortis.

Œuvres d'art

Les œuvres d'art sont comptabilisées au coût, à l'exception de celles reçues à titre gratuit ou en contrepartie de services rendus, lesquelles sont comptabilisées, à la date d'acquisition, à leur valeur marchande estimative.

Espèces et quasi-espèces

La politique de l'entité consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires et les placements temporaires facilement convertibles à court terme, en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Régimes de retraite

La Fondation participe aux régimes interentreprises gouvernementaux à prestations déterminées. N'ayant pas suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées, la Fondation applique la comptabilité des régimes à cotisations déterminées.

3. COLLECTES DE FONDS

| | 2001 | 2000 |
|--|-------------------|-------------------|
| Souscriptions de corporation | 112 144 \$ | 111 128 \$ |
| Contributions de partenaires | 21 480 | - |
| Commandites | 69 500 | 71 350 |
| Carte Visa Nature - net des frais de gestion de Visa | 100 320 | 86 551 |
| Vente de timbres et photolithographies | 133 147 | 124 759 |
| Ventes de carrés de soie | 7 215 | 25 915 |
| Dons, redevances et autres | 13 090 | 70 921 |
| | <u>456 896 \$</u> | <u>490 624 \$</u> |



États
financiers

4. CHARGES

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Coûts des projets fauniques

Contributions :

| | 2001 | 2000 |
|--|---------------------|---------------------|
| Projets administrés par des partenaires | 1 616 863 \$ | 1 368 766 \$ |
| Projets administrés par la Fondation* | 268 023 | 297 219 |
| Programmes « Pêche en ville » et « Relève » | 617 599 | 530 344 |
| Traitements et avantages sociaux | 402 772 | 401 292 |
| Honoraires professionnels | 5 883 | 5 461 |
| Déplacements | 18 915 | 16 190 |
| Réunions, congrès et perfectionnement | 4 994 | 5 252 |
| Publicité et promotion | 45 979 | 53 682 |
| Impression et frais de bureau | 10 054 | 8 700 |
| Mobilier et équipement | 2 370 | 599 |
| Amortissement des immobilisations | 1 516 | 1 147 |
| Autres | - | 188 |
| | <u>2 994 968 \$</u> | <u>2 688 840 \$</u> |

Coûts des projets de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail

| | | |
|-----------------------------------|-------------------|---------------------|
| Subventions salariales | 630 283 \$ | 1 762 400 \$ |
| Subventions à la formation | 62 428 | 94 866 |
| Frais de gestion | 69 425 | 75 899 |
| Amortissement des immobilisations | 1 032 | 1 032 |
| | <u>763 168 \$</u> | <u>1 934 197 \$</u> |

Frais de collectes de fonds

| | | |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Traitements et avantages sociaux | 159 064 \$ | 136 619 \$ |
| Honoraires professionnels | 500 | 15 855 |
| Commissions et redevances | 44 413 | 38 259 |
| Production de biens | 51 454 | 56 950 |
| Déplacements | 22 709 | 21 869 |
| Réunions, congrès et perfectionnement | 9 139 | 26 104 |
| Publicité et promotion | 40 575 | 53 713 |
| Impression et frais de bureau | 17 275 | 18 290 |
| Mobilier et équipement | 232 | 682 |
| Amortissement des immobilisations | 1 289 | 2 319 |
| Pertes sur cessions d'immobilisations | - | 25 292 |
| Autres | 8 166 | 17 891 |
| | <u>354 816 \$</u> | <u>413 843 \$</u> |

Frais d'administration

| | | |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Traitements et avantages sociaux | 293 526 \$ | 278 554 \$ |
| Honoraires professionnels | 8 162 | 217 |
| Déplacements | 21 371 | 16 034 |
| Réunions, congrès et perfectionnement | 2 896 | 5 182 |
| Publicité et promotion | 8 514 | 7 656 |
| Loyer | 78 518 | 75 647 |
| Impression et frais de bureau | 25 615 | 26 524 |
| Mobilier et équipement | 3 989 | 4 386 |
| Amortissement des immobilisations | 2 417 | 4 805 |
| Autres | 7 322 | 8 059 |
| | <u>452 330 \$</u> | <u>427 064 \$</u> |

* Ce poste inclut des honoraires professionnels de 79 137 \$ (2000 : 88 977 \$) et des traitements et avantages sociaux de 70 549 \$ (2000 : 71 078 \$).

FONDS DES IMMOBILISATIONS

Coûts des projets fauniques

Contributions :

| | 2001 | 2000 |
|--|-------------------|-------------------|
| Projets d'acquisition et de protection de terrains | - \$ | 24 000 \$ |
| Aide aux gestionnaires de sites protégés | 90 000 | 73 000 |
| Frais indirects : | | |
| Traitements et avantages sociaux | 23 280 | 45 935 |
| Honoraires professionnels | 17 790 | 38 450 |
| Publicité et promotion | 9 494 | 9 176 |
| Gestion de terrains | 42 466 | 29 527 |
| Déplacements et autres | 2 864 | 7 660 |
| Amortissement des immobilisations | - | 1 521 |
| | <u>185 894 \$</u> | <u>229 269 \$</u> |



5. DÉPÔTS - PROJETS FAUNIQUES

La Fondation est dépositaire de fonds pour le compte d'organismes pour des projets spécifiques pour lesquels elle n'est pas impliquée. Le solde de ces fonds constitués d'encaisse, de dépôts à terme, d'intérêts courus et les opérations afférentes ne sont pas inclus aux états financiers de la Fondation.

| | 2001 | 2000 |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Solde de fonds au début | 1 224 015 \$ | 822 110 \$ |
| Dépôts et intérêts reçus | 1 068 072 | 893 745 |
| Déboursés et frais d'administration | (472 795) | (499 174) |
| Augmentation des intérêts courus | 33 323 | 7 334 |
| Solde de fonds à la fin | <u>1 852 615 \$</u> | <u>1 224 015 \$</u> |



États financiers

6. PLACEMENTS

Les placements comprennent les dépôts à terme mis en garantie de la marge de crédit et sont présentés à la valeur nominale. Ces dépôts à terme ont des échéances qui s'échelonnent du 12 juin 2001 au 12 juin 2004 et portent intérêts à des taux variant de 6,05 % à 6,35 %.

7. DÉBITEURS

Les débiteurs incluent un montant de 118 139 \$ (2000 : 323 051 \$) à recevoir de ministères et organismes du gouvernement du Québec.

8. IMMOBILISATIONS

| | 2001 | | | 2000 |
|---------------------------|---------------------|------------------------|---------------------|---------------------|
| | Coût | Amortissement accumulé | Net | Net |
| Fonds de fonctionnement | | | | |
| Équipements | 50 062 \$ | 42 081 \$ | 7 981 \$ | 8 079 \$ |
| Fonds des immobilisations | | | | |
| Équipements | 6 568 | 6 568 | - | - |
| Terrains | 2 252 260 | - | 2 252 260 | 2 252 260 |
| Droits d'aménagement | 84 000 | - | 84 000 | 84 000 |
| | <u>2 342 828</u> | <u>6 568</u> | <u>2 336 260</u> | <u>2 336 260</u> |
| | <u>2 392 890 \$</u> | <u>48 649 \$</u> | <u>2 344 241 \$</u> | <u>2 344 339 \$</u> |

L'amortissement pour l'exercice s'élève à 6 254 \$ (2000 : 10 824 \$).



9. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées présentent les sommes reçues du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail et des autres partenaires qui sont destinées à couvrir des charges futures. Les variations survenues dans les soldes de contributions reportées sont les suivantes :

| | 2001 | | 2000 |
|--|---|-----------|-------------|
| | Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail | Autres | Total |
| Solde au début | 284 024 \$ | 52 608 \$ | 336 632 \$ |
| Contributions de l'exercice | 454 361 | 248 582 | 702 943 |
| Montants constatés à titre de produits de l'exercice | (738 385) | (262 063) | (1 000 448) |
| Solde à la fin | - \$ | 39 127 \$ | 39 127 \$ |
| | | | 336 632 \$ |

10. AFFECTATION À DES PROJETS FUTURS

Fonds de fonctionnement

La Fondation s'est engagée à verser un montant de 2 512 851 \$ à titre d'aide financière sur différents projets fauniques. Au 31 mars 2001, les contrats d'aide financière signés étaient de 1 594 225 \$ du montant total engagé.

La Fondation a affecté 1 136 784 \$ pour pourvoir à ses engagements.

Fonds des immobilisations

La Fondation s'est engagée à verser un montant de 144 745 \$ pour l'acquisition de terrains à vocation faunique.

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Fondation est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Fondation n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

12. ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée par un bail à long terme, échéant le 30 novembre 2005, pour des locaux administratifs. Ce bail comporte une option de renouvellement de cinq ans. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

| | |
|-----------|-------------------|
| 2002..... | 77 755 \$ |
| 2003..... | 78 604 |
| 2004..... | 80 301 |
| 2005..... | 80 301 |
| 2006..... | 53 534 |
| | <u>370 495 \$</u> |

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les membres du personnel de la Fondation participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ce régime interentreprises est à prestations déterminées et comporte des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Fondation imputées aux opérations de l'exercice s'élevaient à 27 238 \$ (2000 : 37 383 \$). Les obligations de la Fondation envers ce régime gouvernemental se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. La réduction de la dépense pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 s'explique par une diminution significative des taux de cotisation de l'employeur pour le service régulier du RREGOP.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2000 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2001.

Principaux donateurs et partenaires de la Fondation

LES PARRAINS FONDATEURS

ALCAN ALUMINIUM LTÉE (FS)
FÉDÉRATION DES
CAISSES DES JARDINS DU QUÉBEC
HYDRO-QUÉBEC (FS)

LES PARRAINS

(100 000 \$ et plus cumulativement)

CLOTILDE, MARIE-SOLEIL,
JEAN ET ANTOINE POULIOT (DT)
FONDS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
PAR LA RÉINSERTION AU TRAVAIL
HABITAT FAUNIQUE CANADA
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC (DT)
SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE
ET DES PARCS DU QUÉBEC
VISA DES JARDINS

LES DONATEURS

ET LES COMMANDITAIRES

(25 000 \$ à 99 000 \$) :

CANADIAN TIRE
INTERNATIONAL LARDER MINERALS
JOURDAIN, MADELINE B. (DT)
MINISTÈRE DES RESSOURCES
NATURELLES DU QUÉBEC
NUTRITRIT HYDRO AGRICANADA
RSP HYDRO
TÉLÉVISION QUATRE-SAISONS

(10 000 \$ à 24 999 \$) :

ASSOCIATION DES INDUSTRIES
FORESTIÈRES DU QUÉBEC
ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS
DE BOIS DE SCIAGE DU QUÉBEC
BPR
MÉTALLURGIE NORANDA
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
ET DE LA MÉTROPOLE DU QUÉBEC (FS)
MRC FJORD DU SAGUENAY (FS)
PAPIERS STADACONA

1 000 \$ à 9 999 \$:

ABITIBI-CONSOLIDATED (KÉNOGAMI) (FS)
ACIER LEROUX INC. (FS)
ALIMENTATION COUCHE-TARD
ALLARD, BENOÎT (FS)
ARTHURE
ASSOCIATION DE LA RIVIÈRE
SAINT-MARGUERITE (FS)
ASSOCIATION DES GARDIENS
DE ZOO DU QUÉBEC
AUDET, JEAN-MARIE (FS)
BANQUE NATIONALE DU CANADA
BANQUE NATIONALE DU CANADA
(CHICOUTIMI) (FS)
BELL MOBILITÉ (FS)
BENOIT GIRARD MÉTAL INC. (FS)
BÉTON RÉGIONAL (FS)
BOUCHARD, ALAIN (FS)
BOUCHER, ANDRÉ
BRASSEURS R.J.
CAISSE DES JARDINS
DES FONCTIONNAIRES DU QUÉBEC

CAISSE POPULAIRE SAINTE-ROSE-DE-LIMA (DT)
CANADIAN WASTE SERVICES INC. (FS)
CARON, BÉLANGER, ERNST & YOUNG (FS)
CARON, GHISLAIN
CEGERCO CONSTRUCTEUR INC. (FS)
CLUB CHAMBEAUX INC. (FS)
COMPAGNIE ASPHALTE LTÉE (FS)
CONSERVATION FAUNE
AQUATIQUE QUÉBEC INC.
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE LATERRIÈRE (FS)
CÔTÉ, RICHARD
DALE PARIZEAU INTERNATIONAL (FS)
D'AMOURS, DENIS
DÉVELOPPEMENT
DES RESSOURCES HUMAINES CANADA
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA
ÉQUIPEMENT MALTAIS BRASSARD
MALTAIS INC. (FS)
EXCAVATION DE CHICOUTIMI INC. (FS)
F. GILBERT LTÉE (FS)
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE (FS)
FONDATION CANADIENNE DE LA FAUNE
FONDATION FAMILLE ZELLERS
FORAMEC
GAUTHIER, JACQUES (FS)
GÉNIVAR (FS)
GÉRARD, ROBERT
GRONDIN, JEAN-LUC
GROUPE CASCADES
GROUPE CONSEIL SAGUENAY INC. (FS)
IMASCO
IONAS
LABORATOIRES SL (1981) INC. (LES) (FS)
LALUC, JOËLLE
LEFEBVRE, ISABELLE
MAISON SIMONS (LA)
MDF LA BAIE (FS)
MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES
ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES AFFAIRES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES
MINISTÈRE DES RÉGIONS DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES
RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC
MUSKOL WILDLIFE
AND FISHERIES PRESERVATION FUND
OXYGÈNE COMMUNICATION ET MARKETING
PAPERBOARD JONQUIÈRE (FS)
PARCS CANADA
PROJET RESCOUSSE
RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ (FS)
RUSSEL METALS INC. (FS)
RUTVANOWSKA, JOVAHANNA
SAINT-AUBIN, ROGER
SAMSON, BÉLAIR, DELOITTE & TOUCHE (FS)
SENTIER CHASSE-PÊCHE
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS
DE PLEIN AIR DU QUÉBEC
STRUCTURES FORTAU
SUCCESION RICHARD MORIN †
TOURISME QUÉBEC
TRACTO INC. (FS)

500 \$ à 999 \$:

AUDY, STÉPHANE
AUTOMOBILES PERRON (CHICOUTIMI) INC. (FS)
BOUCHARD, GILLES
CAISSE POPULAIRE
DES CHUTES MONTMORENCY
CENTRE DE SANTÉ PUBLIQUE DE QUÉBEC
CENTRE DU CAMION SAINT-PAUL FORD INC. (FS)
CHIASSON & THOMAS INC. (FS)
CHIC PONTIAC-BUICK LTÉE (FS)
COMMUNICATIONS SCIENCE-IMPACT LTÉE
CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT
CONSEIL DU TRÉSOR
CORPORATION DE GESTION DE
LA RIVIÈRE À SAUMON DES ESCOUMINS



**Donateurs et
partenaires**

CORPORATION RÉGIONALE
D'INVESTISSEMENT AMISK INC. (FS)
COSSETTE COMMUNICATION-MARKETING
CÔTÉ, YVON
COUTURE, RICHARD
DOUVILLE, DENIS
DUCHESNE, ANDRÉ
ÉCO-NATURE DE LAVAL
ELKEM MÉTAL CANADA INC. (FS)
EXCAVATIONS ROGER PICHÉ (LES) (FS)
FÉDÉRATION DES POURVOYEURS DU QUÉBEC
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
POUR LE SAUMON ATLANTIQUE
FOREST, SYLVAIN
GAGNON, LYNDY
GARAGE RAYMOND LACHANCE
GAUTHIER BÉDARD (FS)
GDG ENVIRONNEMENT LTÉE
GESTION COULOMBE ET QUIRION INC.
GID DESIGN
GROUPE CONSEIL ARTCAD 1990
HÉBERT, DANIEL
ISOCO CONSTRUCTION INC. (FS)
J.E. VERREAULT ET FILS
LA CAPITALE, GROUPE FINANCIER INC.
LABELLE, LUC

Légende

FS : Donateurs ayant contribué à la campagne spéciale de collecte de fonds pour le programme Faune-secours qui visait la reconstruction des habitats fauniques détruits par les pluies diluviennes de juillet 1996.

DT : Donateur d'un terrain.

† : Legs ou dons in memoriam.

LACHANCE, ROLLAND
MORIN, RÉJEAN
NOLICAM (FS)
OUELLET, MARLÈNE (FS)
PAPINEAU, GHISLAIN
PICARD, PIERRE (FS)
PIRELLI, CARLO
PLURI-CAPITAL (PCI) INC. (FS)
POMPES SANITAIRES
GODIN & FILS (1982) INC. (FS)
QUIRION, MARCEL
RAOUL BLACKBURN (1971) LTÉE (FS)
SACERF DES PASSES INC.
SERVICE DE PNEUS POTVIN LTÉE (FS)
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX AES INC. (FS)
SNC LAVALIN
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE
LA SEIGNEURIE
SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL
SPORT-ACTION VIDÉO
SUCCESION CARDINAL-ROBILLARD +
SUN LIFE DU CANADA
TRANSPORT ALFRED BOIVIN INC. (FS)
TRUDELLÉ, MARC
TUVICO (FS)
VILLE DE QUÉBEC

CONTRIBUTIONS DES UTILISATEURS, DES MEMBRES ET DES ACHETEURS DE TIMBRES

Année après année, la Fondation de la faune du Québec peut compter sur un bassin important de souscripteurs individuels et corporatifs qui lui permet de soutenir financièrement des projets de conservation et de mise en valeur des habitats de la faune.

En 2000-2001, ces souscripteurs étaient :

- les quelque 1 300 000 acquéreurs de permis de chasse, de pêche et de piégeage du Québec, dont une partie du coût d'achat du permis est versée à la Fondation ;
- les 4 525 détenteurs de la carte Nature VISA Desjardins qui deviennent membres de la Fondation et lui versent une cotisation annuelle. La Fondation adresse un remerciement particulier aux 1 085 fidèles détenteurs de la carte Nature depuis 12 ans ;
- les 218 membres de la Fondation qui lui versent une cotisation annuelle ou mensuelle (sans détenir une carte Nature) ;
- les milliers de collectionneurs du timbre de conservation de la Fondation de la faune du Québec qui achètent ce produit original et de grande qualité depuis 1988.

LES PARTENAIRES D'AFFAIRES ET LES COMMANDITAIRES

Au fil des ans, la Fondation a réalisé divers accords de partenariats d'affaires. Ces ententes commerciales engendrent des revenus supplémentaires permettant à la Fondation de soutenir davantage de projets de protection et d'aménagement des habitats, ou encore de réaliser certains projets de sa propre initiative visant à sensibiliser le public.

LES PROGRAMMES DE REDEVANCES

La carte Nature VISA Desjardins

Depuis 1989, près d'un million de dollars ont été recueillis pour les habitats de la faune grâce à cette carte de crédit affinité. En effet, en plus de retourner à la Fondation les cotisations des adhérents qui deviennent automatiquement membres de la Fondation, VISA Desjardins lui verse un pourcentage de tous les achats effectués avec cette carte de crédit.

Les produits Sanctuaires des oiseaux

Depuis l'automne 2000, Nutrite Hydro Agri Canada remet à la Fondation une redevance sur les ventes de sa nouvelle gamme de produits pour les oiseaux sauvages Sanctuaires des oiseaux (graines, arbustes et vivaces), en vente dans les quincailleries et les détaillants de produits de jardinage. Ces sommes sont investies dans l'opération Faites la cour aux oiseaux.

La bière La Rescousse

Les biologistes Alain Branchaud et Andrée Gendron sont à l'origine de La Rescousse, bière de dégustation produite par les Brasseurs R.J., vendue dans le réseau de la Société des alcools du Québec. Les Brasseurs R.J. et Projet Rescousse versent depuis 1999 un pourcentage des revenus provenant de la vente de cette bière au programme « Partenaire pour la biodiversité » de la Fondation de la faune du Québec.

LES COMMANDITAIRES DES PROJETS DE LA FONDATION EN 2000-2001

Opération

« Faites la cour aux oiseaux » 2000-2001

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS
DE BOIS DE SCIAGE DU QUÉBEC
ÉTUDES D'OISEAUX CANADA
FÉDÉRATION DES POURVOYEURS DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE
ET D'ÉCOLOGIE DU QUÉBEC
HYDRO-QUÉBEC
JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL
MAGAZINE FLEURS, PLANTES ET JARDINS
NIKON
NUTRITE HYDRO AGRI CANADA
RONA
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE
ET DES PARCS DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS
DE PLEIN AIR DU QUÉBEC

« Pêche en herbe », saison 2000-2001

CANADIAN TIRE

« Fête de la pêche », 8 et 9 juillet 2000

CANADIAN TIRE
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA FAUNE (FQF)
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES GESTIONNAIRES DE ZECS (FQGZ)
GARDE COTIÈRE DU CANADA
HYDRO-QUÉBEC
JOURNAL LA PRESSE
JOURNAL LE SOLEIL
MINISTÈRE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

POURVOIRIE LE DOMAINE OREGNAC
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE
ET DES PARCS DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS
DE PLEIN AIR DU QUÉBEC
SPORT ACTION VIDÉO
TOURISME QUÉBEC
ZEC FORESTVILLE

LES PARTENAIRES PROMOTEURS DE PROJETS 2000-2001

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR
DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE
AGRO-FUTUR MATANE
AMÉNAGEMENT FORESTIER
ET AGRICOLE DES SOMMETS INC.
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE BAS-SAGUENAY
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE
DE PLESSISVILLE INC.
ASSOCIATION CHASSE, PÊCHE
ET VILLÉGIATURE DU TAWACHICHE INC.
ASSOCIATION DE CHASSE
ET PÊCHE ASITABEC INC.
ASSOCIATION DE CHASSE
ET PÊCHE FRÉMONT INC.
ASSOCIATION DE CHASSE
ET PÊCHE LES BALBUZARDS INC.
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE NORDIQUE
ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS
DE LA RÉGION DE MATANE INC. (ACPRM)
ASSOCIATION DES PÊCHEURS SPORTIFS
DE SAUMONS DE LA RIVIÈRE
RIMOUSKI (APSSRR)
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DE PÉRIGNY (APPY)
ASSOCIATION DES SAUVAGINIERS
DE LA GRANDE RÉGION DE QUÉBEC
ASSOCIATION DES SAUVAGINIERS DU
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES HYGIÉNISTES
ET TECHNICIENS MUNICIPAUX
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE CHAUVIN INC.
ASSOCIATION RÉGIONALE DES TRAPPEURS
LAURENTIDES-LABELLE
ASSOCIATION SPORTIVE
DU GROS BROCHET INC.
ATTENTION FRAGILES
BASE DE PLEIN AIR LE PTIT BONHEUR
BIODÔME DE MONTRÉAL
BIOPARC DE LA GASPÉSIE
CENTRE D'ÉTUDES NORDIQUES,
UNIVERSITÉ LAVAL
CENTRE DE CONSERVATION
DE LA NATURE MONT SAINT-HILAIRE
CENTRE OPTION AVENIR INC.
COMITÉ DE CITOYENS DE POINTE-FORTUNE
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT
DE SAINT-ROMAIN
COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CHICOUTIMI
COMITÉ DE RESTAURATION
DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN
COMITÉ ZIP ALMA-JONQUIÈRE
COMITÉ ZIP BAIE-DES-CHALEURS
COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE
CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (CRECA)

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
DES LAURENTIDES (CRELA)
CONSEILLERS FORESTIERS
DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
CONSULTANTS BEAU BOISÉ
CONSULTANTS FORESTIERS PANAXE INC. (LES)
CORPORATION AGRO-FORESTIÈRE
TRANSCONTINENTALE
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT
DE LA RIVIÈRE BÉLAIR INC.
CORPORATION DE SOUTIEN
AUX INITIATIVES DE RECHERCHE
SUR LE SAUMON ATLANTIQUE (CIRSA) INC.
CORPORATION DE GESTION CHARMES
CORPORATION DE GESTION
DE LA FORÊT DE L'AIGLE
CORPORATION DE GESTION
DU RÉSERVOIR GOUIN
CORPORATION DE L'AMÉNAGEMENT
DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION (CARA)
CORPORATION DE LA SAUVAGINE
DE L'ISLE-AUX-GRUES
CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES
ET EXPLOITANTS DU RÉSERVOIR GOUIN INC.
CORPORATION RÉCRÉOTOURISTIQUE
DE LA STATION PISCICOLE DE GASPÉ
DOMTAR INC. - DIVISION DES
PRODUITS FORESTIERS
ÉCO-NATURE
ENVIROTEL INC.
FAUNE-EXPERTS
FÉDÉRATION DES POURVOYEURS
DU QUÉBEC (FPQ)
FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
DE BOIS DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE
ET D'ÉCOLOGIE DU QUÉBEC
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA FAUNE (FQF)
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES GESTIONNAIRES DE ZECS (FQZG)
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
POUR LE SAUMON ATLANTIQUE (FQSA)
FESTIVAL DES OISEAUX DE MONTRÉAL
FIDUCIE FONCIÈRE DE LA VALLÉE RUITER
FONDATION CANADIENNE
DU FAUCON PÈLERIN – RÉGION DE QUÉBEC
FONDATION DES LACS ET RIVIÈRES DU CANADA
FONDATION DU DOMAINE JOLY DE LOTBINIÈRE
FONDATION HÉRITAGE FAUNE (FHF)
FONDATION LES OISELEURS DU QUÉBEC INC.
FOR INTERNATIONAL LTÉE
FORÊT MODÈLE DU BAS-SAINT-LAURENT
GÉNIVAR
GESTI-FAUNE INC.
GESTIONNAIRE FORESTIER R.S. INC.
GROUPE D'INTERVENTION
POUR LA RESTAURATION DE LA BOYER
GROUPE FORESTIER INTECH INC.
GROUPEMENT AGRO-FORESTIER
LOTBINIÈRE-MÉGANTIC INC.
GROUPEMENT AGRO-FORESTIER RESTIGOUCHE
GROUPEMENT FAUNIQUE
DU TRIANGLE DE BELLECHASSE
GROUPEMENT FORESTIER
COOPÉRATIF SAINT-FRANÇOIS

GROUPEMENT FORESTIER DE KAMOURASKA
GROUPEMENT FORESTIER
DE L'EST DU LAC TÉMISCOUATA INC.
GROUPEMENT FORESTIER
DE NICOLET-YAMASKA INC.
GROUPEMENT FORESTIER DU PONTIAC
GROUPEMENT FORESTIER
ET AGRICOLE BEAUCE-SUD
MARCOUX, HÉLÈNE, ING. F.
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET
MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL-OUEST
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC
MUNICIPALITÉ DES TROIS-RIVES
MUSÉE DE LA CIVILISATION
NATURE-ACTION QUÉBEC
OFFICE DES PRODUCTEURS
DE BOIS DE GATINEAU
PARC DE LA JACQUES-CARTIER
POURVOIRIE CLUB NOTAWISSI INC.
POURVOIRIE DOMAINE TOURISTIQUE LA TUQUE
POURVOIRIE DU LAC MOREAU INC.
POURVOIRIE LE CHASSEUR
RAPPEL
RÉSERVE FAUNIQUE ASHUAPMUSHUAN - SÉPAQ
RÉSERVE FAUNIQUE DE MASTIGOUCHE - SÉPAQ
RÉSERVE FAUNIQUE DE MATANE - SÉPAQ
RÉSERVE FAUNIQUE DE PORTNEUF - SÉPAQ
RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES - SÉPAQ
RÉSERVE FAUNIQUE
DE PAPINEAU-LABELLE - SÉPAQ
RÉSERVE FAUNIQUE DU SAINT-MAURICE - SÉPAQ
SACERF MACOUSINE INC.
S.E.R.A.F. DE LABELLE INC.
SOCIÉTÉ BEAUCERONNE
DE GESTION FAUNIQUE INC.
SOCIÉTÉ CANADIENNE
DE LA GÉLINOTTE HUPPÉE
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT
ET DE CONSERVATION DES OISEAUX
MIGRATEURS DE MONTMAGNY (SACOMM)
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION,
D'INTERPRÉTATION ET DE
RECHERCHE DE BERTHIER ET SES ÎLES (SCIRBI)
SOCIÉTÉ DE GESTION
DES RIVIÈRES DU GRAND GASPÉ INC.
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE
ET DES PARCS DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ DE L'ARBRE DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ DES AMIS DU BIODÔME DE MONTRÉAL
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS
DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SÉPAQ)
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION
DES RESSOURCES DE LA NEIGETTE INC.
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION
DES RESSOURCES VALLÉE INC.
SOCIÉTÉ SYLVICOLE ARTHABASKA-DRUMMOND
SOCIÉTÉ SYLVICOLE
DE LA HAUTE-GATINEAU LTÉE
SOCIÉTÉ SYLVICOLE DES LAURENTIDES INC.
SYLVA CROISSANCE INC.
SYLVEST INC.
TABLE DE CONSERVATION
EN ENVIRONNEMENT DE PORTNEUF
UNION QUÉBÉCOISE DE RÉHABILITATION
DES OISEAUX DE PROIE

UNION QUÉBÉCOISE
POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
UNIVERSITÉ LAVAL
UNIVERSITÉ MCGILL
VALIQUETTE, PIERRE, ING. F.
VIAU, JEAN, ING. F.
VILLE DE LASALLE

LES PROMOTEURS DE PROJETS PÊCHE EN HERBE 2000-2001

AILES VERTES DE CAP-TOURMENTE (LES)
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE - EMPLOYÉS
VILLE DE LAVAL



Donateurs et partenaires

ASSOCIATION CHASSE
ET PÊCHE ANSE-SAINT-JEAN INC.
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE VAL-D'OR
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE LAC-DU-CERF
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE
LES RIVERAINS CHAMBLY, CARIGNAN,
RICHELIEU, SAINT-MATHIAS
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE
MAISON DE PIERRE INC.
ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA SARRE INC.
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE
CHICOUTIMI JEUNESSE
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE
DU TÉMISCAMINGUE CENTRE
ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS
DE L'ESTRIE INC.
ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS
DE MATANE INC.
ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS
DE MONTRÉAL-SAINTE-MARIE
ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS
DE ROUYN-NORANDA INC.
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU GRAND LAC CACHÉ
ASSOCIATION DES RIVERAINS
DE LA CHAÎNE DE LACS
ASSOCIATION DES TRAPPEURS
LAURENTIDES-LABELLE
ASSOCIATION LOISIRS, CHASSE ET PÊCHE
DU BASELEY INC.
ASSOCIATION PLEIN AIR LAC PIERRE
ASSOCIATION SPORTIVE DE D'ALEMBERT
CENTRE PLEIN AIR HARFANG DES NEIGES INC.
(ZEC DES ANSES)
CHAMBRE DE COMMERCE DE RAWDON
CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINTE-ADÈLE

CLUB CHASSE ET PÊCHE DE BARRAUTE
 CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DE SENNETERRE
 CLUB DE NATATION LES DAUPHINS DE ROUYN-NORANDA INC.
 CLUB KIWANIS DE CHIBOUGAMAU INC.
 CLUB OPTIMISTE DE L'ISLE VERTE INC.
 CLUB OPTIMISTE DE LÉRY
 CLUB OPTIMISTE SAINT-CHARLES-DE-LONGUEUIL
 CLUB RICHELIEU FORESTVILLE
 COMITÉ DE RESTAURATION DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN INC.
 COMITÉ DE VALORISATION DE LA RIVIÈRE BEAUPORT
 CONSERVATION FAUNE AQUATIQUE QUÉBEC INC.
 CORPORATION D'AMÉNAGEMENT
 ET DE PROTECTION DE LA SAINTE-ANNE (CAPSA)
 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
 DE SAINT-AUBERT INC.
 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT PARC BIENCOURT INC.
 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE
 DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY
 CORPORATION DE GESTION CHARMES
 CORPORATION DE L'AMÉNAGEMENT
 DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION
 CORPORATION DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES
 DE SAINT-BONIFACE INC.
 CORPORATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
 À MIRABEL (CPEM) (BOIS DE BELLE-RIVIÈRE)
 ÉCOLE CENTRALE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX
 FÉDÉRATION DE CHASSE ET PÊCHE OWEN INC.
 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA FAUNE - INFO SÉCURÉ
 INTRÉPIDES DES DEUX-MONTAGNES INC. (LES)
 MAISON DES JEUNES POINT DE MIRE
 MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR
 MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL
 ORDRE DES CHEVALIERS DE SAINT-HUBERT
 PATRO DE FORT-COULONGE - MANSFIELD
 PÊCHE EN VILLE (1994) INC.
 PÊCHEURS À LA MOUCHE DE L'OUTAOUAIS (LES)
 RASSEMBLEMENT DES PÊCHEURS DU HAUT-RICHELIEU (RPHR)
 RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL
 DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
 SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE
 DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES
 SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE-AUX-SABLES INC.
 SOCIÉTÉ D'ANIMATION DE LA PROMENADE BELLERIVE
 TOURNOI DE PÊCHE SPORTIVE ET FAMILIALE DE DRUMMONDVILLE
 VILLE D'HUDSON
 VILLE DE CHANDLER
 VILLE DE LA TUQUE
 VILLE DE LASALLE - SERVICE DES LOISIRS
 VILLE DE MONTMAGNY
 VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE
 VILLE DE VAL-BELAIR

LES AUTRES PARTENAIRES

Plusieurs organismes apportent une aide très significative à la Fondation dans ses projets de protection d'habitats fauniques en acceptant d'aménager, de gérer et de surveiller les sites qu'elle a acquis ou en acceptant d'en devenir propriétaires.

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
 DU LAC SAINT-CHARLES INC.
 CANARDS ILLIMITÉS CANADA
 CENTRE D'INTERPRÉTATION DES BATTURES
 ET DE RÉHABILITATION DES OISEAUX DE SAINT-FULGENCE INC.
 CORPORATION DE GESTION DU PETIT MARAIS
 DE SAINT-GÉDÉON INC.
 CORPORATION HÉRITAGE SAINT-BERNARD INC.
 SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION
 DE LA NATURE – DIVISION DU QUÉBEC INC.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE BAIE LAVALLIÈRE INC.
 SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT, DE RÉCRÉATION
 ET DE CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
 DU LAC SAINT-PIERRE INC.
 SOCIÉTÉ DE CONSERVATION
 DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT JOSEPH-DE-MASKINONGÉ INC.
 SOCIÉTÉ DE CONSERVATION, D'INTERPRÉTATION ET DE RECHERCHE
 DE BERTHIER ET SES ÎLES INC.
 SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA FAUNE DE KAMOURASKA INC.
 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LA VALLÉE
 DU SAINT-LAURENT INC.
 SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE DU CANADA INC.
 VILLE DE BEAUPRÉ
 VILLE DE BOUCHERVILLE

Les agences régionales suivantes participent au Programme d'aide à l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie (PAAR) en assurant le suivi auprès des conseillers forestiers et en contribuant financièrement par l'entremise de leur programme d'aide à la forêt privée :

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE
 AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS
 AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT PRIVÉE
 DE L'ESTRIE
 AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES
 DE LA CHAUDIÈRE
 AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES
 DE LANAUDIÈRE
 AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES
 DES LAURENTIDES
 AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES
 DU BAS SAINT-LAURENT
 AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES
 OUTAOUAISES

Les personnalités suivantes ont généreusement contribué à la promotion de diverses activités de la Fondation :

BUSSIÈRES, PASCALE
 LAPARÉ, LOUISE
 L'ÉCUYER, PATRICE

Les artistes suivants se sont associés au programme du timbre de la Fondation depuis 1988 :

CARON, GHISLAIN
 D'ANGELO, CLAUDIO
 DAUMAS, JEAN-CHARLES
 GAGNÉ, DANIEL
 GÉRARD, ROBERT
 GIRARD, PIERRE
 GRENIER, DANIEL
 GRONDIN, JEAN-LUC
 LEDUC, PIERRE
 PÉPIN, PATRICIA
 RIOPELLE, JEAN-PAUL
 ROY, CLODIN
 TREMBLAY, CLAIRE



Le conseil d'administration et les employés de la Fondation

Le conseil d'administration au 31 mars 2001

Président

Rodrigue Biron,
président,
Rodrigue Biron et Associés

Vice-présidente

Sylvie Lemaire,*
vice-présidente, opérations,
Fempro

Trésorier

André Duchesne,
président et directeur général,
Association des industries
forestières du Québec

Membres

Bernard Beaudin,
président-directeur général,
Fondation de la faune du Québec

Benoît Allard,
président,
Placements B. Allard

J. Jacques Blouin,
membre du conseil,
Les Hélicoptères canadiens inc.

Jacques Cormier,
directeur,
École Saint-Sauveur, Val-D'or

Richard Fortin,*
vice-président,
Alimentation Couche-Tard

Jacques R. Gagnon,
Montréal

Denise Gentil,
Matane

Yvon Lavoie,
enseignant,
Cégep de Chicoutimi

Nathalie Zinger,
directrice, région du Québec,
Fonds mondial pour la nature (Canada)

Le personnel au 31 mars 2001

Bernard Beaudin,
président-directeur général

Gisèle Ampleman,
technicienne en administration

Mona Angers,
conseillère juridique

Isabelle Couture,
directrice des communications

Maryse Dubé,
secrétaire

Lyne Giasson,
secrétaire

Claude Grondin,
coordonnateur de projets

Jean Roch LeBlond,
secrétaire de la Fondation

Guy Lépine,
coordonnateur de projets et responsable des acquisitions

André Letellier,
assistant technique

Benoît Mercille,
directeur, partenariats financiers et collecte de fonds

Chantal Pelletier,
secrétaire-réceptionniste

Marcel Quirion,
coordonnateur de projets

Geneviève Roy,
coordonnatrice,
partenariats financiers
et collecte de fonds

Ghislaine St-André,
coordonnatrice
de projets

Céline Vaillancourt,
secrétaire de direction



* Membres qui ont quitté au cours de l'année 2000-2001.

La Fondation de la faune du Québec

tient à remercier :

Ses parrains fondateurs



Ses parrains

Clothilde, Marie-Soleil, Jean et Antoine Pouliot
Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail
Kruger inc.
Habitat faunique Canada
Ministère des Transports du Québec
Service canadien de la faune
Société de la faune et des parcs du Québec
Visa Desjardins

Merci également aux chasseurs, aux pêcheurs et aux trappeurs du Québec, aux détenteurs de la carte Nature VISA Desjardins, ainsi qu'à l'ensemble des donateurs et partenaires financiers.

Conception : Jacques Choquette Communications inc.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec,
quatrième trimestre 2001

ISBN : 2-550-38249-8



FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

1175, avenue Lavigerie, bureau 420
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P1

Téléphone : (418) 644-7926

1 877 639-0742

Télécopieur : (418) 643-7655

Courriel : ffq@riq.qc.ca

Internet : www.fondationdelafaune.qc.ca